



LE CAMEROUN, UN PAYS VOUÉ À L'ART ET À LA CULTURE

Lire en page 2

TRAFIC DE DROGUE

42 TONNES DE CANNABIS SAISIÉS EN SIX MOIS

Page 24

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 708 Mercredi 8 juillet 2009 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LES ASSOCIATIONS DES MYOPATHES SE CONSTITUENT EN RÉSEAU

L'ADEM COMPTE CRÉER UNE SYNERGIE AUTOUR DE CETTE MALADIE

Lire notre supplément Midi-Associatif en page 15

AFFAIRE DES MOINES DE TIBHIRINE

SARKOZY DÉRAPE !

Lire en page 24



D.R.

SAISON SPORTIVE DE FOOTBALL 2009/2010

NEDJMA SPONSORISE CINQ CLUBS DE 1^{ÈRE} ET 2^E DIVISIONS

Lire en page 19

Amine Ch. Midi Libre

Publicité

2^{ème} FESTIVAL CULTUREL PANAFRICAIN D'ALGER
DU 05 AU 20 JUILLET 2009



40ans après,
le Panaf
revient à **Alger.**





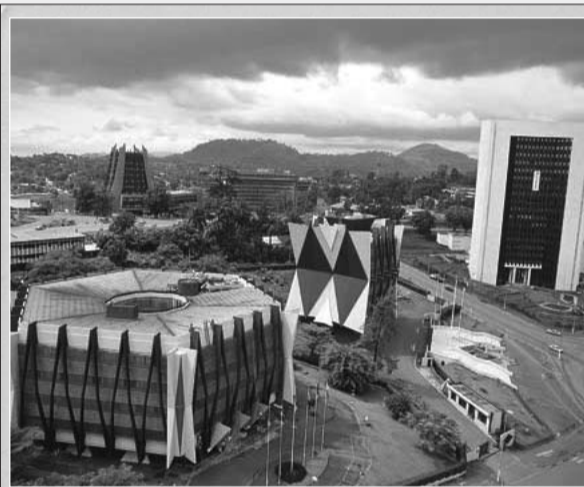
Le Cameroun, un pays voué à l'art et la culture

La culture camerounaise est caractérisée par une très grande diversité ethnique et une influence des cultures francophone et anglophone. Dans le cadre du 2e

festival culturel Panafricain d'Alger, les spectateurs algérois découvriront les différentes facettes de cette diversité culturelle.

PAGE ANIMÉE PAR KAHINA HAMMOUDI ET FAZILA BOULAHBAL

Le Cameroun, ou la République du Cameroun pour les usages officiels, est un pays d'Afrique centrale et occidentale, situé entre le Nigeria, le Tchad, la République centrafricaine, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République du Congo et le golfe de Guinée. Ancienne colonie allemande, le territoire a été placé sous la tutelle de la Société des Nations à la fin de la Première Guerre mondiale et confié à l'administration de la France et du Royaume-Uni.



Yaoundé, capitale du Cameroun.

L'ancien territoire sous administration française accéda à l'indépendance sous l'appellation de République du Cameroun, le 1er janvier 1960. Il est rejoint par une partie du territoire sous administration britannique (Camerouns) en 1961 pour former la République fédérale du Cameroun, qui, le 20 mai 1972, fut renommée République unie du Cameroun, puis République du Cameroun depuis 1984. Le Cameroun et ses frontières actuelles résultent de la colonisation européenne, mais l'histoire de ses habitants remonte à bien plus longtemps. Avant la période coloniale au XIXe siècle, les habitants ne formaient pas un seul groupe homogène et présentaient donc différentes formes d'organisation sociale allant de royaumes structurés à des ethnies nomades.

Arts plastiques

Le Cameroun est un pays connu pour la variété de sa production artistique.

Pour les artistes, la voie menant à la consécration passe par une confrontation avec la rue ou plusieurs expositions ventes sont organisées.

La deuxième voie serait les salles d'expositions consacrées, galeries et centres d'arts contemporains, pour une reconnaissance professionnelle et financière, ainsi que l'action initiée par le ministère de tutelle pour les promouvoir.

Dans les années 60-70,

les plasticiens vendaient leurs toiles aux Blancs, au Mess des sous-officiers du camp militaire français.

En cette époque, la peinture dite Naïve était très tendance précisément dans la ville de Douala où il y a eu des représentations de monuments ou d'édifices modernes fraîchement construits, tel le pont Wouri.

En cette même époque, une nouvelle classe de plasticiens a

eu pour leitmotiv la reconnaissance de l'indépendance de leur art. Ce cap atteint un silence dans les ateliers, il a fallu en sortir pour séduire, amadouer ce public.

Le mouvement prendra de l'ampleur dès le début des années 90 avec la nécessité des artistes d'opposer un front commun au public.

Parmi les doyens de la peinture, il y a lieu de citer Kaganyang Viking et Koko Komégné.

Pascal Kenfack, Malam, Salifou Lindou, Spee, Hervé Yamguen, Louise Epée, Emile Youmbi, Nzambé. Ils s'inscrivent tous dans les lignes tracées par les courants de l'art contemporain.

Cinéma

Créée en 1973, la société paraétatique cinématographique symbolise l'investissement, le soutien des pouvoirs publics à la production cinématographique nationale.

Elle s'est dotée d'un matériel de tournage d'excellente qualité, qu'elle met à la disposition des cinéastes. Ainsi pris en main, le cinéma camerounais ne tarde pas à connaître ses heures de gloire.

Si Alphonse Beni est l'un des réalisateurs les plus prolifiques dans ce pays. Il réalise neuf longs métrages en 14 ans, pour la plupart des films d'action : «Fureur au poing», «Les Mecs», «Les flics et les P...», «Dance my love», «Saint-voyou», «Anna Makossa», «Coup dur», «Cameroon Connection», et autres.

A la fin des années 80 et au début des années 90, apparaît une nouvelle génération de cinéastes. Certains bénéficieront des derniers financements publics à travers la société nationale déjà en proie à des difficultés de gestion et qui disparaîtra en 1991. Ils ont pour chef de file Bassek Ba Kobhio, dont l'œuvre majeure «Sango Malo» ou «Le Maître du canton» a été sélectionnée au festival de Cannes en 1991 dans la catégorie "Un certain regard".

De jeunes cinéastes souvent bien formés mais sans moyens fourbissent leurs armes dans le court métrage sur support numérique.

Essentiellement au Cameroun, les femmes font une remarquable entrée dans le métier du cinéma telles Yolande Ekoumou, Joséphine-Bertrand Tchakoua qui tourne «Fanta» en 2001.

Jusqu'aux années 70-80, le Cameroun disposait de 77 salles de cinéma réparties dans toutes les provinces du pays. Aujourd'hui, il n'en reste plus que six dans les villes de Douala, Bafoussam et Yaoundé. Le Capitole de la capitale a été fermé en 2003 pour cause de loyers impayés. Aujourd'hui les professionnels ainsi que les amateurs du 7ème art se battent tant bien que mal à la sauvegarde du savoir faire camerounais en organisant des projections dans les pays étrangers.

Le théâtre

Selon le dramaturge Hubert Mono Ndjana et président du conseil d'administration de la société civile du droit d'auteur de la littérature et des arts dramatiques, fait remarquer dans une analyse que le théâtre au Cameroun fait preuve de vitalité avec une marge d'expression un peu plus grande qu'autrefois. Cet art a quitté l'aire burlesque pour réfléchir sur les questions de l'heure telles que la corruption et les problèmes politiques, les plus pointus.

Un des comédiens les plus renommés, Massa Batré a estimé, quant à lui, que ce pays n'a plus d'infrastructures où les comédiens peuvent s'exprimer et pourtant la matière y est. Les amateurs du quatrième art se forment, désormais, seuls.

Le comédien Charles Nyatte et créateur de la troupe les Tréteaux d'ébène en 1969, nostalgique, fait remarquer que la décennie 70 est l'âge d'or du théâtre camerounais où plusieurs productions ont eu lieu grâce à des formateurs dans le métier du cinéma.

Il est à noter que la plupart des anciens dramaturges camerounais ont été formés à l'Université de Yaoundé I, une filière de la faculté des arts, lettres et sciences humaines forme dans les arts dramatiques.

Le théâtre au Cameroun est un domaine largement subventionné par l'Etat. Le ministère de la Culture offre une aide aux

artistes dans le cadre du compte d'affectation spéciale pour le soutien de la politique culturelle.

En dépit des moyens insuffisants, les festivals de théâtre sont toujours maintenus au Cameroun dont le «Festival africain pour l'enfance et la jeunesse» (Fatej), le «Festival des Arts et Théâtre pour l'Enfant Africain» (Fatéa), ainsi que le «Festival Net Plateau Vivant d'André Bang».

Outre des troupes venues de plusieurs pays africains ou occidentaux, quelques compagnies locales continuent leur chemin. Il s'agit, notamment, des troupes «Les Masques noirs du Cirac» de Alex David Longang, «Le Cocrad» de Jacobin Yaro et bien d'autres.

Littérature

Comme le suggère David Ndachi Tagne, la "légère polémique" qui entoure les origines de la littérature écrite au Cameroun résulte d'une histoire coloniale complexe où les Anglais, les Allemands et, après la première guerre mondiale, les Français, se sont succédés. Alors que le français domine la production littéraire du vingtième siècle, c'est aux missionnaires anglais, aux conquérants allemands et surtout aux érudits locaux que l'on doit l'introduction de l'écriture et la production de textes en douala, en anglais et plus tard en allemand. Le Sultan Ibrahim Njoya qui domina la vie intellectuelle de sa région à la fin du dix-neuvième siècle par exemple, inventa son propre alphabet et écrivit plusieurs volumes consacrés au droit, au savoir et aux coutumes «bamoun». Ce n'est que dans les années 1920 que cette écriture fut abandonnée, lorsque les Français fermèrent toutes ses écoles et imposèrent leur langue. Rudolph Douala Manga Bell fut un autre intellectuel appelé à devenir une figure de proue de son pays.

A cette même époque, l'écrivain Joseph Ekolo publia ses impressions de l'Europe sous le titre «Wie ein Schwarzer das Land der Weizen ansieht» (Vision du monde blanc par un noir). En 1932, Jean-Louis Njomba Medou publia «Nnanga Kon» en langue boulou, un ouvrage qui est parfois considéré comme le premier roman écrit par un Camerounais. Parmi les premiers auteurs camerounais à s'exprimer en français, on peut citer Isaac Moumé Etia qui écrivit quelques contes dans les années 1920-1930 et Louis Pouka Mbague qui fut acclamé à Paris dans les années 1940-1950.

Il faut attendre presque deux décennies plus tard pour que la littérature des femmes prenne son essor. En 1967 Parmi les pionnières, on compte les romancières Marie-Thérèse Assiga Ahanda et Lydie Dooh Bunya.

Gastronomie

La cuisine camerounaise est constituée principalement de maïs, de mil, de manioc d'ara-



Le gari.

chides, d'ignames et de bananes plantains. Les plats les plus courants sont le «gari» composé de manioc râpé et séché et le «foufou», qui est une purée composée de maïs, de mil ou de manioc bouilli. Dans les villages, les repas traditionnels sont bénis. Dans la cuisine camerounaise, il y a le «n'domba» (viande ou poisson cuit à l'étouffée avec des épices dans

des feuilles de bananes). Sur les côtes, il y a les poissons braisés. A l'ouest, c'est le couscous de maïs qui est souvent présent. Dans le nord, on peut manger de «l'antilope». Dans le sud du pays, les céréales sont plus souvent cuites à l'huile de palme, relevées au piment rouge et arrosées d'une sauce à base de poisson, de viande ou de légume. **K.H. et F.B.**



Le pont Wouri.

KHALIDA TOUMI À L'OUVERTURE DU COLLOQUE INTERNATIONAL SUR L'ŒUVRE ET LA PENSÉE DE FRANTZ FANON

«C'est un homme authentiquement algérien... et africain»

La ministre de la Culture, Khalida Toumi, a présidé, hier, à la Bibliothèque nationale du Hamma, à Alger, l'ouverture officielle du Colloque international de deux jours en hommage à l'œuvre, à la pensée et au militant émérite de la cause algérienne qu'est Frantz Fanon décédé précocement à l'âge de 36 ans, six mois avant l'indépendance de l'Algérie.

PAR YOUNES DJAMA



Des experts au colloque international sur les œuvres de Frantz Fanon.

Intervenant en marge de l'ouverture de ce colloque qui se tient dans le cadre du 2^{ème} festival panafricain d'Alger et auquel des éminences intellectuelles d'Afrique et d'ailleurs prennent part, Mme Toumi a déclaré : «*Nous sommes dans un colloque sur un personnage très important de notre histoire et de celle de l'Afrique. Un homme authentiquement algérien et africain, qui a fait le choix de l'Algérie pour y vivre et se battre et pour y être enterré.*» Pour la ministre, Fanon a choisi d'être algérien «*dans un*

moment qui n'était pas si facile, 1952, soit 2 ans avant le déclenchement de la guerre de Libération nationale. Or, faire ce choix est un acte «*très courageux mais surtout beau, majestueux* » de la part de ce grand monsieur qui a été un «*grand théoricien de la guerre de libération.* » «*J'espère que la nouvelle génération qui ne le connaît pas encore va profiter de ce colloque pour mieux le connaître.* », a ajouté la ministre en tout en indiquant que F.

Fanon, mort à 36 ans, nous «*a légué une œuvre intellectuelle monumentale.* » «*Je suis fier que la 2^e édition du festival panafricain soit consacrée à ce personnage,* conclut-elle.

Présent au cours de ce colloque en compagnie de son fils Cédric, de sa femme et de son frère Karim, Olivier Fanon fils du défunt Frantz qui travaille à l'ambassade d'Algérie à Paris, a tenu à remercier la ministre de la Culture, qui, dit-il, a «*su*

rendre Fanon à l'Algérie, à l'Afrique, à l'occasion de la 2^e édition du festival panafricain d'Alger. » Parlant du Panaf, Olivier Fanon a déclaré que cette rencontre africaine nous la devons aux sacrifices de tous ceux qui ont donné leur vie pour que l'Algérie soit forte et fière. Car, eux, ils n'ont pas eu la chance de la voir libérée. Quant aux voix qui se posent la question de savoir si Fanon est toujours d'actualité, l'orateur a eu une réponse laconique mais combien expressive : «*Notre présence aujourd'hui, ici, à Alger en est la réponse : il est toujours d'actualité. Au-delà de l'Algérie, la pensée de Fanon n'est la propriété de personne.*»

Par ailleurs, Olivier Fanon a dit constater ces derniers temps une «*tentative sournoise* » de récupération, de l'autre côté de la Méditerranée afin de rendre les minorités plus «*visibles.* » «*Serions-nous invisibles ?* », s'est-il interrogé avant de préciser que le militant, le théoricien de la révolution que fut Fanon auquel Che Guevara et autre Boumediene se réclamaient, deviendrait-il politiquement «*correct* » ? «*J'en doute fort* », répliqua-t-il, accusant les parties qui sont derrière cette «*entreprise de captation* » de vouloir créer des référents idéologiques afin «*de diluer nos grands hommes dans un je-ne-sais-quel hommage.* » «*L'histoire est brute, tranchante, nette et implacable. La travestir, l'édulcorer, la rendre insipide, incolore, inodore... ça c'est le travail du colonialisme. Pas le notre. Notre mission à nous est de fructifier l'héritage ultime : la liberté,* a-t-il soutenu.

Y. D.

MOHAMED LAKHDAR MAOUGAL, LINGUISTE ET INTELLECTUEL À MIDI LIBRE :

«L'Afrique a refusé la modernité!»

Ecrivain, professeur à l'université d'Alger, docteur en linguistique et spécialiste de Kateb Yacine, Mohamed Lakhdar Maougal, homme de culture, revient dans cet entretien accordé au Midi libre, sur le colloque en hommage à Frantz Fanon.

Un mot sur l'hommage qui sera rendu lors de ce colloque, Frantz Fanon?

M. Maougal : Ce colloque sur Fanon se présente avec le 2e festival panafricain qui, il faut le signaler, est le seul festival que l'Afrique organise sur le plan culturel et politique. Malheureusement, c'est la deuxième version. La première a été faite par l'Algérie et là encore l'Algérie organise la deuxième version 40 ans après. En 1969, on a oublié Fanon ! C'est très curieux, personne n'avait jugé utile d'en parler...

Etait-ce à dessein?

Je ne sais pas. Je ne crois pas. Probablement, cela ne correspondait pas à une exigence du moment. Par contre, dans ce 2e festival -qui intervient à un moment où l'Afrique fait son bilan, puisqu'au départ elle était en projet-, la place de Fanon me paraît être très importante. Parce que, d'abord, on a oublié au moment du départ, où il fallait qu'il soit dans le projet africain de continentalisation de la libération ; maintenant, il faut le convoquer en tant que bilan. Il faut, donc, utiliser le discours de Fanon sur le bilan. Le bilan on peut le dire en deux mots : est-ce que l'Afrique s'est libérée ? Formellement, oui. Réellement, non. Les grands problèmes africains ont-ils été réglés ? Formellement, oui, y a des Etats et des chefs à leur tête.... Mais réellement, non. Les grands problèmes qui n'existaient pas en 1969 sont apparus

aujourd'hui : Les destructurations économiques, la mainmise de l'Europe en particulier les Etats-Unis sur les colonies africaines de manière générale, la fuite des cerveaux qui touche l'ensemble du continent africain, accélérée par le phénomène du terrorisme. Ensuite, chose très grave, autrefois les Africains au moment du 1er festival (1969), aspiraient à revenir chez eux. Aujourd'hui, ils aspirent à quitter le Continent ! Ça c'est le meilleur bilan...

Sur quoi porte votre contribution dans ce colloque?

J'ai choisi de parler dans l'esprit suivant : le continent africain a-t-il produit des élites ou au contraire, il les a tuées ? C'est un peu la problématique que je veux poser. La réponse est évidente : l'Afrique a tué les élites et ne les a pas produites ! L'Afrique a produit des cadres qui sont des gestionnaires des Etats.

Or, les élites ce sont les penseurs et les hommes d'action qui font bouger les sociétés. Aujourd'hui, les sociétés africaines sont verrouillées, elles travaillent, toutes sans exception aucune, pour les impérialismes et pour le colonialisme. Ce sont des régimes soumis qui se laissent soumettre ou qui s'apprêtent à la soumission. Il faudrait s'interroger, aujourd'hui, quelle est la part de la réflexion sur les élites dans l'œuvre de Frantz Fanon. Moi je pense qu'elle existe, je l'ai découverte et l'ai sortie de deux ouvrages essentiellement. Le premier ouvrage "Peaux noires Masques blancs" qui traite du comportement du colonisé face au colonisateur et inversement ; dans le second texte et qui me paraît important, en l'occurrence "La sociologie d'une Révolution", le texte pose le problème de la confrontation des sociétés nouvelles à la modernité et c'est le gros problème... l'Afrique a refusé la modernité : elle a accepté la modernité industrielle et technologique et qui sont en vérité des modernités de soumission, et elle n'a pas accepté la modernité de la culture qui bouleverse les

comportements culturels en particulier traditionalistes, et de ce côté là elle est encore plus soumise qu'avant...

Si l'on venait à situer l'œuvre de Fanon dans le contexte actuel des choses, que pourrait-on dire ? Autrement dit, les réflexions de Fanon sont-elles d'actualité 40 ans après sa disparition ?

L'œuvre de Fanon il faut d'abord la comprendre. Elle s'est achevée dans les années 59. Soit à la veille de la libération du Continent et de l'Algérie. Ses œuvres sont enthousiastes. C'est pour cela qu'il aurait fallu intégrer cette œuvre dans le festival de 1969 qui était projectif c'est-à-dire de projet. En somme un festival de l'enthousiasme puisqu'il ouvrait la voie au développement du continent. Aujourd'hui, il faudrait le faire parler (Fanon, NDLR) mais sur le plan du bilan. Il y a des choses dans les textes de Fanon qui disent les bilans et nous en mettent en garde : notamment quand Fanon dit : "attention demain le continent va être confronté à de véritables compradores", ces bourgeoisies vont servir les puissances impérialistes comme les catégories sociales locales avaient servi le colonialisme. C'est écrit noir sur blanc dans "Les Damnés de la terre". A part deux communications qui posent le problème de la relation du continent africain et la mondialisation dont une est celle de mon ami Nadjji Fakir les autres communications sont de type traditionnel. C'est-à-dire Fanon l'humaniste, l'universaliste, le psychiatre... Or, tout cela est dépassé maintenant. Nous ne sommes plus dans l'approche psychiatrique ni dans celle sociologique. Nous sommes dans une approche existentielle afin de savoir qu'est-ce que nous allons devenir. Et l'approche existentielle focalise principalement sur le rôle des élites qui font bouger les sociétés. L'Afrique n'a pas choisi maintenant de construire des élites mais a choisi de renforcer les cadres qui sont au service des Etats.

Y. D.

SOIRÉE INAUGURALE DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU 4E ART D'ALGER

TROIS COUPS DE THÉÂTRE... LE RIDEAU SE LÈVE !

La grande salle du Théâtre national Mahiedine Bachetarzi a abrité, avant-hier, la soirée inaugurale du 1er Festival international du théâtre d'Alger. Cette édition africaine est intégrée dans le programme du grand événement qui se déroule en Algérie : le 2e Festival culturel panafricain d'Alger.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Les couleurs de l'Afrique étaient déjà à l'entrée du TNA. Des troupes africaines, des invités et des spectateurs étaient assis sur les escaliers, émerveillés par les lumières d'Alger et faisant connaissance avec ses habitants. Une seule phrase résume l'ambiance : Africa is back. Les mots sont tellement insignifiants et infimes pour résumer cette tolérance et solidarité entre les peuples. La culture est rassembleuse et c'est si peu de le dire. Les portes du théâtre grande ouverte, le public se précipite pour prendre place, assister et être témoin de l'événement historique. Le rideau se lève et les deux animateurs de la soirée, Nadja en arabe et fathour en Français, annoncent le programme de l'ouverture. Le premier à avoir pris la parole fut le Commissaire du Festival international, Brahim Noual qui a réitéré cette richesse dans son discours inaugural : « La fête fut culturelle en 1969. Jusqu'à aujourd'hui, cette fête reste vivante chaque jour et ancrée dans les esprits ». Il a également souligné que cette fête « est une occasion pour se rencontrer sur les planches du théâtre avec toute nos différences et richesses ».

Le second intervenant, à savoir le responsable du département théâtre, M. M'Hamed Benguettaf, a été le représentant de la ministre en lisant son discours qui a donné la profondeur de cette manifestation qui dépasse les richesses



culturelles et qui atteignent les richesses humaines : « car ce festival africain est la rencontre des bonnes intentions africaines... Je le dis aujourd'hui dans un espace théâtral et le théâtre est seul à pouvoir ressurgir les secrets des secrets. » Un clin d'œil pour de nombreuses personnalités du monde théâtral en Afrique a été donné à travers un diaporama relatant leur dévouement pour le 4e art. Puis les responsables de cette manifestation ont rendu hommage à plusieurs personnalités algériennes et africaines à l'instar du Burkinabais Guigrane Daogo Jean Pierre, du Soudanais Ali Mahdi, de l'Algérien Taha Amiri, ou encore le Sénégalais Ousaman Daikaté... Mais l'hommage le plus émouvant de cette soirée a été sans doute celui attribué au Malien Sotigui Kouyauté. Ce dernier, même malade, n'a pas voulu décliner l'invitation. Durant cette soirée, un hommage a été rendu également à l'un des piliers du théâtre algérien, M'hamed Benguettaf. Ce dernier a été ému en déclarant : « Je vous assure que je n'étais pas au courant et vous me voyez très gêné ». Après l'entracte, la soirée s'est clôturée par la représentation de l'adaptation en arabe de la pièce de théâtre « Ventres pleins, ventres creux » de Daniel Boukman. Trente-huit ans après sa parution, « Ventre Pleins, ventre creux »

finalment conserve, dans ses dénonciations, toute sa pertinence. Plus que jamais, les ventres creux dans les pays du Sud sont là, affamés, de plus en plus nombreux. Et dans les pays du Nord aussi, la prolifération a plus que commencé. Les ventres pleins ne cessent, eux, de remplir leurs panes gloutonnes, et si leurs visages semblent parfois facés d'anges, sous le masque grimace de la férocité. Le sang des crimes -les leurs- autrefois perpétrés, suite encore dans nos mémoires... Les massacres à venir, dans les pays du Nord, dans les pays du Sud, il est fort à craindre qu'ils ne soient, dans une logique

inéfluente, déjà programmés.

Alors à quand la lutte de classe ?

L'écrivain Daniel Boukman est l'un des rares dramaturges antillais, sinon le seul, à avoir situé certaines de ses pièces en dehors de son pays natal. Et jusqu'à « la dernière pulsation de nos veines » (1976) écrite en hommage au peuple frère palestinien en est un exemple marquant. Ici, il convient de rappeler que Boukman fut l'un des rares appelés antillais à refuser l'uniforme français et à participer à la répression contre les révolutionnaires algériens. Cela lui valut presque deux décennies de bannissement qu'il sut mettre à profit, au contact de la culture arabe, pour comprendre que dans un pays du Tiers-Monde, il y a deux écueils qui menacent la littérature en général et le théâtre en particulier : l'art pour l'art d'un côté, la littérature-tract ou littérature-slogan de l'autre. Contrairement à ce qu'écrivait Jack Corzani dans son « Histoire de la littérature des Antilles et de la Guyane », Boukman sut parfaitement les éviter. Il suffit simplement de lire ou d'assister à des pièces telles que « Les Négriers » (1971) ou « Ventres pleins, ventre creux » (1971) pour s'en convaincre.

K. H.

LE FIBDA 2009 AU PANAF

L'harmonie des bulles avec Barly Baruti

La deuxième édition du festival de la bande dessinée prend part à la seconde édition du Festival culturel panafricain avec un ensemble d'activités. Au menu, une exposition collective de bandes dessinées africaines regroupera 200 planches originales, un concours de bandes dessinées africaines, et aussi une résidence d'écriture de jeunes auteurs de bandes dessinées africaines à l'ESBA (Ecole des Beaux Arts), avec édition d'une bande dessinée « Panaf Alger 2009 ». La résidence d'écriture réunira 8 pays d'Afrique subsaharienne, et raison de 2 bédésistes par pays. Ils auront pour objectif l'élaboration et la réalisation d'une BD africaine inédite. L'organisation une exposition

africaine « Elaboration de recueils de contes », dont le but est de raconter un conte africain à travers le neuvième art et enfin la mise sur pied d'un spectacle en live de musique et BD. Un concert avec un auteur, compositeur, interprète et bédésiste, Barly Baruti qui sera là pour partager, avec ses 13 musiciens ce neuvième art, le tout dans la joie et l'harmonie des bulles ! Né à Kisangani en République Démocratique du Congo (RDC) dans une famille de peintres, Barly Baruti fait des études d'humanités pédagogiques dans la même ville, avant de se décider de s'installer à Kinshasa, capitale de la RDC pour s'adonner à ses activités artistiques : la Bande Dessinée, la peinture et ... la musique.

Ce passionné de différents arts, cet artiste métiforme a plus d'une corde à son arc, puisqu'il est aussi, chanteur, arrangeur et guitariste, ayant fait un peu de théâtre avant de se passionner pour le dessin. Il a appris à dessiner au contact de son père et ses frères qui faisaient de la peinture. Barly Baruti aide aujourd'hui en organisant différents stages qu'il donne aux enfants sur les métiers de dessin à Kinshasa, proclamée capitale de la BD africaine. Il a à son actif un CD personnel « Ndungu Yangu » (14 titres) et un CD collectif « Le monde est un village », produit par la Radio Télévision de la Communauté Française de Belgique.

K. H.



M'Hamed Benguettaf remettant une distinction au Malien Sotigui Kouyauté



Une scène de spectacle



Nombreux était le public africain



L'entrée du TNA, le lundi 6 juillet

Au fil du Panaf...

Plusieurs spectacles à Alger

Dans le cadre du 2e Festival culturel panafricain d'Alger plusieurs soirées musicales sont programmées aujourd'hui dans diverses salles et cela au grand bonheur des mélomanes :

■ Sur l'esplanade de Riadh El Feth

Deux des plus grandes stars du moment viennent vous offrir un billet gratuit pour une nouvelle destination africaine, nous nommons Mory Kanté et Mohammed Lamine. La première partie sera assurée par la troupe de danse « Les Meyens authentiques » de Congo.

■ Au Casif de Sidi Fredj

Concert avec la diva Cesaria Evora qui animera une soirée d'ango au Casif de Sidi Fredj. Soyez nombreux à venir pour vibrer aux sons de l'Afrique!

■ L'Auditorium de la Radio nationale algérienne

Une pléiade de chanteurs de Jazz sont attendus tous les jours dont : Tchiko Freeman, Benny Golson, Bresse Ouali, Karim Ziad, Djamel Laroussi, Samira Brahmia, et d'autres encore. Plein de joie et musique avec le jazz africain, un grand rendez-vous ne pas rater !!

Le Panafricain arrive à Oran

Les manifestations prévues depuis hier soir au théâtre de verdure « Chekrout-Hasni » d'Oran dans le cadre du Festival panafricain, constituent une excellente opportunité pour faire redécouvrir au grand public toute la richesse du potentiel culturel et artistique africain.

A quelques heures du coup d'envoi de cet événement, des hommes de culture contactés sont unanimes pour souligner que cet événement, qui s'annonce haut en couleur permettra notamment au

public oranais d'apprécier toute la richesse et la diversité de la culture africaine.

Un colloque sur l'art et l'esthétique en Afrique

Les participants au colloque, intitulé « A propos d'art et d'esthétique, quelle terminologie pour l'Afrique ? », ont proposé hier à la Bibliothèque nationale l'élaboration et l'utilisation d'une terminologie propre à la culture africaine. Analysant, durant deux jours, les concepts de l'art et de l'esthétique en Afrique, considérés comme des définitions sociales dont la compréhension exige des explications contextuelles, des universitaires et chercheurs du continent ont proposé une terminologie propre à la tradition et à la culture africaine pour la définition non seulement de pistes de recherche, mais aussi d'une nouvelle méthodologie de travail

CHOUKRI MESLI EXPOSE AU MUSÉE NATIONAL DES ARTS MODERNES

Un militant de l'art africain

Environ une centaine de toiles du plasticien Choukri Mesli, réalisées avec de la peinture à l'huile, sont exposées au Musée national des Arts Modernes, Mama, à Alger.

PAR FAZILA BOULAHBAL

Le vernissage a été inauguré, hier, par l'auteur, en présence de la ministre de la Culture, Mme Khalida Toumi et un nombre important d'amateurs des arts plastiques et d'intellectuels. Ce rendez-vous, organisé sous le haut patronage du président de la République, s'inscrit dans le cadre du Festival Panafricain II s'agit de la présentation d'un travail remontant à plusieurs lustres de l'un des fondateurs de l'art moderne et ceux des militants au Front de la libération nationale, FLN. Ivre de passion pour la cause africaine, le peintre intitule cette collection qui orne les cimaises du hall du Mama, « Mesli l'Africain ». Le titre de la rencontre se veut très représentatif puisque Mesli raconte à travers des initiales, des noms et des couleurs tels que le jaune, le rouge et l'orange, l'histoire du Continent africain à travers ses cultures, coutumes et traditions. Plusieurs espaces sont consacrés à ce vernissage qui rassemble à l'occasion plusieurs séries dont le sujet est différemment abordé. « C'est un moment émouvant que je partage aujourd'hui avec des visiteurs venus des différentes régions d'Afrique dont certains sont originaires de peuples ethniques. C'est une grande occasion par laquelle je m'adresse à plusieurs peuples au même moment mais aussi dans un seul endroit. Je tiens à dire que ce rendez-vous est un très grand carrefour de rencontres », a



L'artiste Choukri Mesli

estimé le peintre. Effectivement, cette exposition est un croisement de plusieurs cultures africaines dans laquelle Mesli Choukri a signé, « Afrique retrouvée, Afrique en lutte », « Paysage », « Ancêtre », « La fête », « défilé des ancêtres » et bien d'autres. Mme Toumi qui a assisté à « Mesli l'Africain » a félicité l'auteur en rappelant qu'il a toujours parlé ou fait parler de lui, à travers son parcours, de son algérianité mais aussi de son africanité. « Choukri Mesli est né le 8 novembre 1931 à Tlemcen. Il réalise ses premières gouaches en 1947 et, de 1948 à 1951, est l'élève de Mohamed Racim à l'École des Beaux-Arts d'Alger. Il participe en 1950 à la création de la revue « Soleil » fonde le « Groupe 51 » avec de jeunes poètes et peintres dont Kateb Yacine et M'hamed Issiakhem, et participe au Salon des Orientalistes. En 1953, il organise une exposition de la jeune peinture algérienne avec Sauveur Galliéro et Louis Nallard dans la salle du Crédit municipal d'Alger et

obtient le premier prix de la ville d'Alger. En 1954 Choukri Mesli entre à l'École des Beaux-Arts de Paris et réalise l'année suivante sa première exposition personnelle. Nommé, dès 1962, professeur de peinture à l'École des Beaux-Arts d'Alger, Mesli est en 1963 membre fondateur de l'Union Nationale des Arts Plastiques (UNAP), dont il est secrétaire chargé de la coordination. Il participe aux nombreuses expositions organisées par l'UNAP en Algérie et à l'étranger. En 1967 Choukri Mesli participe avec Denis Martinez à la création du groupe « Aouchem » (Tatouage) dont il organise la première exposition. Entre 1983 et 1985, il réalise à Alger une fresque de cent mètres carrés et trois sculptures. Après la vague d'assassinats, en 1993, des intellectuels algériens, Choukri Mesli est contraint à l'exil et s'installe dans la banlieue parisienne », retrace un document exposé à l'occasion, au MAMA.

F. B.

PREMIÈRE SOIRÉE À L'ESPLANADE DE RIADH EL FETH

Teofilo Chantre, l'esprit latino-africain

PAR NADIR HAMMOU

L'esplanade de Ryadh El Feth accueillait avant-hier la troisième soirée musicale du Festival panafricain, et pour la première fois depuis le début de cette manifestation, des artistes africains prenaient place sur la scène au pied du monument national. Pour ouvrir le bal, c'est la troupe nationale des arts populaires soudanais qui fait son entrée peu après 22h30. Cette troupe a été créée en 1969 au Soudan et elle a participé au premier Festival panafricain d'Alger la même année. A son entrée sur scène, la troupe paraît anodine avec une musique à connotation africaine et une voix féminine stridente semblable aux voix Touaregues de chez nous, et trois voix masculines avec des timbres différents pour l'accompagner. Une fois que la troupe a pris ses marques, tout a changé et le public a été

agréablement surpris de découvrir un spectacle complet avec une musique qu'il ignorait et une petite troupe de danseur. Le concert de musique se transforme ainsi en grande production se rapprochant d'un concept de comédie musicale tout droit sorti de la savane. Cette musique soudanaise est inspirée de la culture tribale infiniment diverse dont jouit la Corne de l'Afrique. On peut déceler de la musique de tribus nomades proche de la musique Targuie ou Tindi algérienne. Mais aussi un style particulier qui se distingue par le rythme entraînant et le son propre du xylophone. En plus de la découverte musicale, la partie danse du spectacle est aussi époustouflante mettant en scène des danse tribales nomades proches des incantations avec des costumes amples et hautement colorés, puis une autres chorégraphie représentant les tribus de chasseurs avec leurs lances, boucliers, et costumes léo-

pards. A noter que la troupe ne lésine pas sur les moyens humains car elle comptait hier huit musiciens et plus de quinze danseurs. Après ce spectacle très animé, place à la volupté la douceur musicale. Il nous venait d'un endroit paradisiaque ou tout n'est que soleil et nonchalance. Teofilo Chantre, le joyau de la musique Capverdienne montait sur la scène de l'esplanade. Né sur l'île de Sao Nicolau, imbibé de culture latino jusqu'à la moelle. L'héritage culturel laissé par la colonisation portugaise réapparaît clairement dans ses œuvres musicales. Son œuvre globale est un medley de musique capverdienne, brésilienne, latino et africaine. Musicien, auteur compositeur et interprète ; Ce monstre sacré de l'Atlantique se fait de plus en plus rare sur la scène internationale, c'est dire l'honneur qu'il a fait aux organisateurs du festival en prêtant sa voix et sa guitare au Panaf.

N. H.

Au fil du Panaf...

Création d'un Festival international du cinéma d'Alger

Le Festival international du cinéma d'Alger, qui coïncide cette année avec le Panaf 2009, sera désormais organisé annuellement, a indiqué le chef de département cinéma au Panaf, Mourad Aït Oumeziane. Aujourd'hui, l'Algérie est devenue un « carrefour culturel » du continent africain car, en plus du cinéma, d'autres genres d'arts sont présents dans différentes villes du pays, allant du théâtre, à la musique en passant par la danse sans oublier les colloques et rencontres consacrés à la culture africaine, a indiqué M. Aït-Oumeziane.

Le Panaf aux portes d'Annaba

La ville d'Annaba a droit depuis hier, à des soirées artistiques et musicales dans le cadre du 2e Festival culturel panafricain, ouvert dimanche à Alger. Initiées dans l'objectif de brasser les cultures et de rapprocher les jeunes d'Afrique, les soirées de « la Coquette » ont vibré au rythme enlaidié des tambours africains et de la Lalo Tshiekela. Durant deux semaines, les artistes africains qui se succéderont sur les planches du Théâtre de plein air devront agrémente les soirées estivales d'Annaba grâce, notamment, à des musiciens de la trempe de Benny Golson. Les stars de la chanson rai, avec Zahouania, Cheb Bilal et Cheb Akil, seront également à l'honneur pour marquer l'empreinte de l'Algérie dans cette fête culturelle africaine. Les amateurs du genre « Chaouïe » et du « stafi » seront également servis avec, au menu, Samir Staïf, Naïma Ababsa et le groupe Izorane, tandis que la cerise sur le gâteau proviendra du groupe Mohamed Lamari qui rendra hommage à la diva africaine

Miriam Makéba (Mama Africa) qui manque tant à cette seconde édition du Panaf.

«Africa is back» à Tipasa

Une trentaine de spectacles avec l'affiche de grands noms de la musique africaine à l'image du chanteur zairois Papa Wemba, la vedette sénégalaise Imael Lo et le chanteur algérien Kateb Amazigh et la troupe Raina Rai figurent au programme du Festival culturel panafricain à Tipasa. Pour le volet danse, en plus des troupes de Djelfa, Guelma et Saïda, il y en aura pour tous les goûts avec les prestations attendues de danseurs venus de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), des îles Comores, du Sénégal, de Madagascar, de Namibie, de Tanzanie, du célèbre Groupe national du Nigeria sans oublier la mythique troupe des Tambourinaires du Burundi. Ces concerts de musique et de danse se dérouleront sur l'esplanade du port de Tipasa, sur la place de la ville de Cherrhell et la place des Martyrs de la ville de Koléa.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR L'A AFFIRMÉ HIER

Le nouveau code communal prochainement devant le gouvernement

Ce code, explique le ministre dans une déclaration à la presse, devrait préserver «les principes de consécration d'un système républicain et démocratique basé sur la transparence pour une meilleure participation de la société civile dans la gestion de la commune».

PAR CHAFIKA KAHLAL

En marge de la cérémonie de sortie de promotion à l'École nationale d'administration (ENA) d'Alger, organisée hier au sein de l'école, M. Noureddine Yazid Zerhouni, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales a indiqué que le nouveau code communal, qui sera présenté prochainement au gouvernement, vise «une meilleure participation de la société civile dans la gestion de la collectivité locale».

Ce code, explique le ministre dans une déclaration à la presse, devrait préserver «les principes de consécration d'un système républicain et démocratique basé sur la transparence pour une meilleure participation de la société civile dans la gestion de la commune», a-t-il déclaré à la presse. Ce système, «devra nous permettre de passer d'une démocratie repré-



sentative à une démocratie participative», en vue de «nous adapter au mieux aux grandes mutations que connaît notre société».

Pour ce faire, «nous avons songé à mettre en place de nouveaux mécanismes devant permettre une concertation harmonieuse, mieux organisée et plus élargie avec la société civile», a ajouté le ministre. Cependant, il a tenu à clarifier le concept de la «société civile» qui signifie, a-t-il précisé, les associations «crédibles et réellement représentatives».

Pour ce qui est des délais impartis pour la promulgation de ce code, M. Zerhouni a indiqué que son département ministériel

se penche «actuellement» sur la préparation

du nouveau projet de loi, ajoutant qu'il sera présenté au gouvernement et que «nous espérons pouvoir le faire adopter dans les mois qui suivent».

Parmi les nouveautés que ce projet de loi comporte, M. Zerhouni a cité notamment l'introduction de méthodes et de mécanismes de gestion, «plus modernes et mieux adaptés aux nouvelles technologies de l'information et de la communication dans un monde de plus en plus dominé par la révolution numérique».

Parlant du découpage administratif, il a indiqué que «cela ira en parallèle», précisant que le projet de loi sera présenté au gouvernement «juste après l'adoption du code communal» «Ce sera une mise en place progressive et pragmatique», explique-t-il.

Pour ce qui est de la situation sécuritaire du pays, M. Zerhouni a indiqué qu'elle «s'améliore tous les jours, malgré les quelques incidents qui continuent à se manifester de temps à autre».

Durant la cérémonie, M. Zerhouni a souligné l'importance du rôle de l'École nationale d'administration dans la formation des cadres appelés à occuper des postes au sein de l'administration publique. Composée de 243 élèves diplômés, cette promotion est répartie entre plusieurs spécialités.

C. K.

VIOLATIONS DES CORRESPONDANCES ÉLECTRONIQUES AU RCD

Mira et Brahimi saisissent les unions parlementaires

L'affaire de violation des correspondances électroniques qui a ébranlé le groupe parlementaire du RCD est en train de prendre une autre tournure. Les députés Tarek Mira et Ali Brahimi, qui ont été victimes de ces agissements, viennent, en effet, de saisir officiellement les présidents des unions parlementaires et les organisations de défense des droits de l'Homme. «Nous avons été victimes dans nos fonctions parlementaire et partisane d'une forfaiture commise à notre encontre par le président de notre propre formation politique» relèvent ces deux députés dans cette missive rendue publique hier, et dont nous détenons une copie. Les deux parlementaires, qui ont démissionné des rangs de ce parti politique, ont précisé que leurs correspondances électroniques «ont été violées-totalement pour Tarek Mira et partiellement pour Ali Brahimi- et rendues publiques devant les collègues du groupe parlementaire et le Conseil national du parti comme «actes d'accusation» dans le but de monter, à l'intérieur du parti, un dossier à charge en vue de notre exclusion et légitimer, à l'extérieur du parti, par une campagne d'appareil, une sanction programmée». Se réservant le droit d'enclencher des poursuites judiciaires contre l'auteur de ce «délit» Mira et Brahimi précise que l'objectif de cette lettre est juste de mettre le doigt sur «un abus et un arbitraire publiquement assumés, en l'occurrence la violation du secret de la correspondance de deux députés». Cette lettre a été adressée aux présidents de 15 unions parlementaires internationales et de 7 organisations de défense des droits de l'Homme.

A. S.

Droit de réponse d'Air Algérie

L'article du Midi libre publié dans l'édition du 24 juin 2009 sous le titre «30 pilotes d'Air Algérie risquent le retrait de licence» nous a valu une mise au point de la compagnie aérienne.

«**L**a rédactrice de cette article n'a pas daigné se renseigner auprès des services habilités d'Air Algérie et s'est contentée de ragots colportés par des personnes désireuses de nuire à Air Algérie.

En rapportant que les pilotes d'Air Algérie auraient dépassé le maximum légal de la durée du travail, votre journa-

liste et ses informateurs anonymes et malveillants confondent la durée effective de vol et le temps de vol décompté pour la rémunération. Les limites légales du temps de vol ne concernent que les vols effectifs dans leur durée effective tandis que les heures prises en compte pour la rémunération sont basées sur les temps de vol effectifs majorés par une série de coefficients tenant compte de chaque vol particulier et de chaque tâche effectuée au sol.

Ainsi lorsqu'un pilote est en stage théorique de qualification, il ne vole pas, donc n'est pas concerné par la limite légale du temps de vol et pourtant les heures passées en stage sont comptées, pour la paie, pour moitié de leur équivalent en heures de vol réel.

Il en est de même avec d'autres coefficients lorsqu'il est sur simulateur que ce soit en qualité d'instructeur ou d'élève. Le temps passé en alerte et le temps passé en vol en qualité de passager de service pour une mise en place sont décomptés pour la rémunération. Les temps de vol d'essai des aéronefs après révision (sans passagers) sont majorés de 25% pour la paie. Les heures de nuit sont majorées de 50% pour la rémunération. En raison de cette cascade de coefficients multiplicateurs, nombreux sont les pilotes qui volent effectivement environ 50 heures par mois, parfois moins, et sont payés sur une base de plus de cent heures.

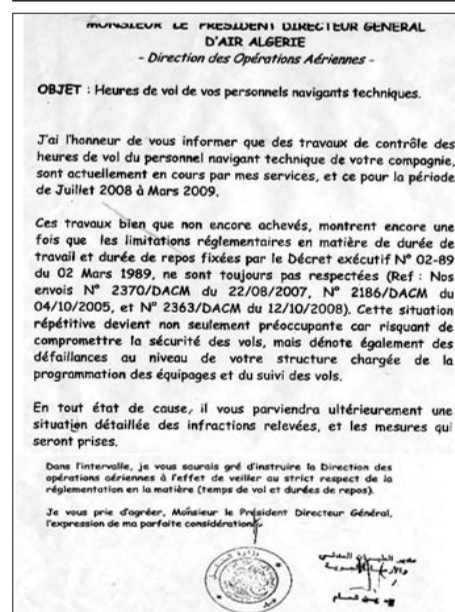
Le décret limitant le temps de travail du personnel navigant vise principale-

ment à éviter la fatigue des équipages qui est liée au temps effectivement passé en vol. Dans des compagnies aériennes de plus en plus nombreuses, le personnel navigant exerce des tâches au sol complémentairement à ses métiers de navigant et pour lesquelles il est rémunéré comme le personnel au sol affecté à ces mêmes tâches et au prorata des heures effectuées.

Les sources de cette journaliste trop crédule ont beau jeu de lui persuader l'ineptie de cette affirmation.

La sécurité aérienne est un concept trop grave et aux conséquences très lourdes. On n'a pas le droit de la traiter avec légèreté ou insouciance».

Le Président Directeur général Abdelwahid Bouabdallah



Fac similis du courrier

Pour toute réponse à cette mise au point le Midi Libre reproduit le contenu de la lettre adressée, il y a quelques temps déjà, par la direction,

M. le Président-Directeur général d'Air Algérie
Direction des opérations aériennes

Objet : heures de vol de vos personnels navigants techniques

J'ai l'honneur de vous informer que des travaux de contrôle des heures de vol du personnel navigant technique de votre

compagnie sont actuellement en cours par mes services et ce, pour la période de juillet 2008 à mars 2009.

Ces travaux, bien que non encore achevés, montrent encore une fois que les limitations réglementaires en matière de durée de travail et durée de repos fixées par le décret exécutif n°02-89 du 02 mars 1989, ne sont toujours pas respectées (ref : nos envois n°2370/DACM du

de l'aviation civile du ministère des Transports au P-DG d'Air Algérie attirant son attention sur un certain nombres d'irrégularités.

22/08/2007, n°2186/DACM du 04/10/2005 et n°2363/DACM du 12/10/2008). Cette situation répétitive devient non seulement préoccupante car risquant de compromettre la sécurité des vols, mais dénote également des défaillances au niveau de votre structure chargée de la programmation des équipages et du suivi des vols.

En tout état de cause, il vous parviendra ultérieure-

ment une situation détaillée des infractions relevées et les mesures qui seront prises. Dans l'intervalle, je vous saurais gré d'instruire la direction des opérations aériennes à l'effet de veiller au strict respect de la réglementation en la matière (temps de vol et durées de repos).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président-directeur général, l'expression de ma parfaite considération.

GRÂCE À UNE OPÉRATION LANCÉE PAR SONELGAZ EN PARTENARIAT AVEC AP

Les factures seront réglées dans les bureaux de poste

Désormais, les clients de Sonelgaz auront le choix de régler leur facture au niveau des bureaux de poste grâce à la nouvelle offre initiée par Sonelgaz en partenariat avec Algérie Poste (AP).

PAR SAID ZENTAR

Lors d'une conférence de presse animée, hier à Alger, M. Boussourdi, P-DG de la Société de distribution d'Alger (SDA) a tenu à préciser que «l'offre concerne uniquement les abonnés domestiques et une clientèle tierce tels les boutiques et autre magasins et ne s'adresse pas aux gros abonnés qui sont les sociétés, industrielles. La nouvelle offre n'annule pas l'ancien mode de paiement, autrement dit au niveau des guichets de distributions», insiste-t-il.

Lors de son intervention le P-DG de la SDA a donné un petit aperçu du projet, baptisé Encaissement par bureau de poste (EBP), un projet lancé en 2007 et dont les premiers tests ont été lancés en novembre 2008.

S'exprimant sur l'importance du projet M. Boussourdi a réitéré tout l'intérêt que porte la SDA à ses clients. «Nous veillons à améliorer nos services» a-t-il indiqué tout en soulignant les avantages qu'offre le paiement des factures par le biais de la poste. Il s'agit, poursuit-il, de «limiter les déplacements contraignants pour le client, réduire les délais d'attente aux guichets des



M. Boussourdi, P-DG de la Société de distribution d'Alger (SDA).

distributeurs lors du règlement des factures et s'acquitter indifféremment de sa facture au niveau de tous les bureaux de poste».

S'exprimant sur les premiers résultats enregistrés, le P-DG de la SDA a estimé qu'ils sont «très satisfaisants».

«Nous avons enregistré 68.226 opérations d'encaissement au niveau des quatre sites pilotes depuis le lancement de l'opération, pour un montant de 20 milliards de centimes», dira-t-il.

De son côté, le directeur de communication d'Algérie Poste, M. Boufenara, fait savoir que «depuis la généralisation de l'opération, les services de la poste ont procédé à

l'encaissement de plus de 250.000 factures sur l'ensemble du territoire»

Il dira dans ce sens «tous nos bureaux de poste sont équipés de l'applicatif permettant de procéder à l'encaissement des factures, et nos agents ont eu une formation de plus de trois mois pour maîtriser les opérations», a-t-il déclaré.

Abordant la question des frais de cette prestation de service, M. Boufenara a tenu à préciser que «quelle que soit la prestation le client n'est nullement concerné, et il n'y aura aucune incidence de frais. Tous les frais sont à la charge de la SDA, quant au client il ne paiera que le montant de sa facture», insiste-t-il.

Z. S.

MOHAMED BENNINI, DG D'ALGEX AU MIDI LIBRE

«Le programme MEDA II abordera le volet commercial et la mise à niveau»



PAR AMAR AOUIMER

«Les dispositifs de soutien aux exportations des petites et moyennes entreprises (PME) et le programme d'Optimexport des PME seront prochainement discutés afin de désigner les entreprises éligibles à l'accompagnement financier. Nous attendons également les dispositions de soutien aux PME du Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE)» a déclaré hier, au Midi Libre, le directeur général de l'Agence algérienne de promotion des

exportations (Algex). Il précise également que le ministère du Commerce et celui de la PME et de l'Artisanat sont en train de négocier le dossier de MEDA II concernant la PME, notamment les volets inhérents au commerce et à la mise à niveau des entreprises. L'objectif essentiel de cette rencontre, selon M. Bennini, consiste à assurer l'amélioration de l'environnement des entreprises qui n'est pas actuellement adéquat. Lancé en mai dernier par le ministre de la PME et de l'Artisanat, Mustapha Benbada, le

deuxième programme de mise à niveau des PME algériennes dénommé Meda II, octroie une enveloppe financière de l'ordre de 44 millions d'euros dont 40 millions sont assurés par la Commission européenne et 4 millions par le gouvernement algérien. Pas moins de 1.000 entreprises sont demandeuses des avantages de Meda II tandis que 430 PME sont en pleine phase de matérialisation du programme de mise à niveau initié depuis deux années. Ayant compris que les PME sont des vecteurs importants de création de richesses et générateurs d'emploi, les pouvoirs publics ont décidé d'opter pour la mise en place de 200 000 PME susceptibles de créer plus d'un million d'emplois d'ici cinq années. Cependant, la pérennité des PME est tributaire de plusieurs facteurs, tels que la résolution de la problématique de l'assiette foncière, le développement des technologies de l'information et de la communication et l'accès aux lignes de crédit, ainsi que la nécessaire coopération entre les PME et les autorités compétentes pour la finalisation des projets de développement en respectant scrupuleusement les normes et les échéanciers.

A. A.

PROJET GAZIER TOUAT

La mise en production prévue pour 2013



Le groupe Sonatrach a annoncé, hier, le lancement en 2009 du développement, avec le groupe français GDF SUEZ, du projet gazier de Touat situé dans le Sud-Ouest algérien, près de la ville d'Adrar.

«La mise en production est prévue pour 2013», a indiqué Sonatrach dans un communiqué rendu public.

«L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) vient d'approuver le plan de développement du permis gazier de Touat, après une campagne d'exploration et d'appréciation débutée en 2003 et au cours de laquelle 7 puits ont été forés», indique la missive.

Le projet de Touat, dont les travaux de développement débuteront courant 2009, devrait produire en «phase plateau environ 4,5 Gm³ de gaz naturel par an. Sonatrach et GDF Suez opéreront conjointement ce projet qui prévoit le développement de dix gisements sur une zone d'une superficie de 3.000 km, avec le forage d'une quarantaine de puits de production», selon le communiqué. Il prévoit aussi la construction d'installations de collecte et de traitement du gaz ainsi que le raccordement au gazoduc dont Sonatrach prévoit la construction pour relier les gisements du Sud-Ouest algérien à Hassi R'mel.

Un accord de commercialisation, précise le communiqué, «confie à la compagnie nationale la vente de la totalité du gaz produit».

I. A.

ARCELOR MITTAL ANNABA

Reprise des négociations

Comme nous l'avons annoncé dans nos précédentes éditions, la menace de licenciement collectif de 1.500 travailleurs a provoqué une paralysie totale du complexe métallurgique du groupe Mittal-Arcelor d'El Hadjar par les employés au nombre de plus de 7.500 suivie d'une grève de la faim de 4 membres du bureau syndical et ce, après l'échec des premières négociations avec la direction, représentée par son P-DG en l'occurrence le Français Vincent Leguic qui ne veut à aucun prix lâcher prise, du moins jusqu'au moment où nous mettons sous presse, voulant certainement trouver un compromis.

Nous venons d'apprendre par un membre du conseil syndical que les négociateurs qui sont restés fermes dans leur position, ont été, encore une fois, appelés par le représentant du groupe Mittal Acelor à reprendre les négociations afin de trouver un consensus qui pourrait satisfaire les deux parties chose, difficile mais non impossible. En tout cas conscients des conséquences de la proposition du P-DG du groupe, les travailleurs ne pourront jamais céder. Le géant mondial va-t-il revenir sur sa décision? Nous y reviendrons.

M. M.



LA SALLE ATLAS BIS...

Plagier n'est pas écrire



"Binatna" nous conseillons amicalement à notre confrère La Dépêche, lequel est venu récemment agrandir la grande famille de la presse écrite francophone - si ce n'est déjà fait - de consulter notre quotidien n° 704 du 3 juillet 2009 à la page 7. L'article Atlas de Bab El-Oued, signé Sofiane Bayou est la fidèle réplique de l'article paru dans la rubrique Binatna de notre confrère. S'inspirer d'un papier est une chose, mais le recopier intégralement - à la virgule près - cela pose problème et nous force à réagir dans l'intérêt même de notre confrère. Nous avons remarqué, par le passé, l'utilisation d'une photo signée par notre photographe et reprise, en dehors de toutes règles déontologiques, pour l'illustration de l'un des articles du même confrère, mais nous avons préféré mettre cela sur des débuts hésitants et de ce fait nous avons opté pour les circonstances atténuantes. Mais aujourd'hui nous pensons que la cote d'alerte est atteinte et nous conseillons "contraternellement" à La Dépêche de veiller à vérifier de plus près, à l'avenir, la source de ses articles.

VACANCES POUR LES ÉCOLIERS DE BARAKI

Séjour à Mostaganem pour 120 enfants



L'APC de Baraki vient de prendre la louable initiative d'offrir un séjour en bord de mer pour 120 enfants relevant de leur localité. Pour cela un programme a été mis en place pour ces écoliers qui, pour la plupart, sont des enfants d'employés de ladite commune, ou encore issus de familles nécessiteuses. Ces heureux bénéficiaires seront envoyés sur la belle côte mostaganémoise pour y passer des vacances au soleil. Les parents, qui ne peuvent offrir des vacances à leurs enfants pour des raisons financières ou autres, se réjouissent ainsi d'apprendre que leurs petits pourront enfin connaître les plaisirs de la grande bleue, cela durant une quinzaine de jours. Ainsi tous les enfants auront droit à des vacances, ce qui est légitime. Une initiative à saluer dans l'attente d'autres projets tout aussi salutaires.

S. B.

TANTONVILLE OU LE RENDEZ-VOUS DES ARTISTES

Retrouver le lustre d'antan

Les gérants de ce lieu, qui a vu défiler les plus grands artistes algérois, font tout pour tenter de redonner au Tantonville son cachet artistique et lui permettre, de nouveau, de mériter son ancienne appellation "Café des artistes"

PAR YAZID BOULAOUCHE

Connu sous le nom de "Café des artistes" le Tantonville : grande cafétéria située à proximité du square Port Saïd au niveau de la rue Hadj-Omar jouxtant l'ex-Opéra, actuel théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi est un héritage de l'époque coloniale.

Ces lieux emprunts de la riche histoire d'Alger étaient le rendez-vous incontournable des grands artistes algériens, algérois notamment. Comédiens, chanteurs de chaabi et tout homme de culture..., ils étaient tous au rendez-vous matinal pour siroter ensemble le petit café noir à l'algéroise et échanger leurs visions... artistiques. Selon les propos nostalgiques des quelques artistes rencontrés sur place, le Tantonville à commencé à ne plus faire salle comble au début des années 90.

Déplorant l'état actuel de ce café, les artistes affirment que le Tantonville est actuellement fréquenté par une certaine catégorie



Le Tantonville un lieu indissociable de la mémoire de la ville.

de personnes qui, malheureusement, sont loin de connaître ce que représente cette cafétéria n'ayant elles-mêmes aucune notion culturelle. Les conséquences de cette "intrusion", comme la qualifient nos interlocuteurs, sont déplorables, à plus d'un titre, sur cet environnement qui se voulait être, avant tout, un espace purement artistique.

La majorité des artistes d'El Bahdja, préfère à présent fuir vers des endroits plus calmes pour pouvoir s'y retrouver et exprimer leurs sentiments en toute quiétude.

Il n'empêche qu'ils savent que même s'ils ont pris des distances avec les lieux, une partie de leur vie est enfermée entre ces murs. Interrogé sur les raisons de ce changement de statut de cette cafétéria, le barman qui a plus de 15 ans d'exercice sur les mêmes lieux, traitera la question dans sa dimen-

sion globale en la remettant dans le contexte de l'heure, il nous dira :

"Les jeunes de cette génération ont une éducation différente en comparaison des autres générations. C'est au moment où les jeunes ont commencé à fréquenter l'endroit en affichant leur absence de respect pour leurs aînés que ces derniers se sont résignés à quitter les lieux les uns après les autres". C'est donc ainsi que l'on explique cette désertion des habitués en ajoutant, toutefois, qu'ils comptent tout mettre en œuvre pour redonner à cet endroit son cachet culturel et artistique d'antan.

"Nous faisons tout pour améliorer nos services dans l'unique but de récupérer et conserver cette clientèle de classe, intellectuellement parlant soit dit", ajoute-t-il.

Y. B.

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE LA RESTAURATION

Les cités de la capitale font peau neuve

PAR SOFIANE BAYOU

La wilaya d'Alger a mis à contribution sa direction d'aménagement et de restauration des cités et quartiers des différentes communes pour redonner un nouveau lustre à la capitale. Ce département important a ainsi lancé un avis d'appel d'offres pour la réalisation de travaux de réaménagement de différents bâtiments et infrastructures.

Il faut dire que la ville d'Alger en avait grandement besoin. Alger a été, pendant longtemps, considérée comme l'une des belles villes du monde : "Alger la blanche" avait fait le thème de plusieurs hymnes à la gloire de sa beauté. Personne ne pouvait prédire qu'un jour, Mezghana la perle de la Méditerranée perdrait sa place tant enviée. Avec tout ce qu'elle possède comme potentiels naturel, stratégique et politique elle avait pourtant

tout pour conserver à jamais sa couronne... Aujourd'hui ses quartiers tombent en ruine, sont menacés d'effondrement ou de démolition, l'insalubrité est partout et il était vraiment grand temps de réagir enfin. Les grands travaux, lancés par la wilaya d'Alger, concerneront entre autres la cité Sellier 2 à Bir Mourad Rais, cité 444- Logements, cité 384-Logements Saïd Hamdine toujours dans la circonscription de Bir Mourad Rais. Rappelons que plusieurs bâtisses ont déjà été démolies, notamment à La Casbah et à Alger-Centre.

Le tissu urbain dans la capitale est ancien et vieillissant, datant de l'époque coloniale ou même ottomane. Ce qui nécessite, aujourd'hui, l'intervention impérieuse des autorités compétentes. Il est à signaler qu'un plan est déjà mis en place par les autorités pour restituer son statut à la capitale. Ce plan s'étale sur 20

ans (2009-2029) sa réalisation se fera par étapes. "La première étape sera marquée par un moment fort : 2012, la date anniversaire du cinquantième de notre indépendance. Elle se focalisera sur l'embellissement d'Alger pour lui redonner le rayonnement qu'elle mérite et que nous lui devons", avait déclaré le wali d'Alger lors d'un point de presse.

Le plan concernera en outre la révision du plan directeur d'aménagement et de l'urbanisme de la capitale définissant les nouvelles règles de la gestion urbanistique de l'avenir et celle de l'aménagement de la baie d'Alger, qui constituera le moteur du développement et de la transformation de l'image de la capitale. Il est à noter que la compagnie des Emirats arabes unis à laquelle avaient été confiés la réalisation de nombre de ces projets a préféré se retirer.

S. B.



CHLEF, POUR PROTESTER CONTRE L'ATTRIBUTION DE NOUVELLES LICENCES

JOURNÉE DE GRÈVE DES CHAUFFEURS DE TAXI

Les protestataires justifient leur action par le refus de la direction des transports de les associer à toute décision concernant de nouvelles affectations de lignes.

PAR BENCHERKI OTSMANE

Hier, la majorité de 180 chauffeurs de taxi que compte la wilaya de Chlef a observé un arrêt de travail d'une journée en signe de protestation contre les nouvelles mesures prises par la direction des transports et concernant l'attribution de nouvelles licences d'exploitation de taxi. Dans un communiqué transmis à la wilaya, les protestataires justifient leur action par le refus de la direction des transports de les associer à toute décision concernant de nouvelles affectations de lignes d'autant plus, diront-ils, que "le nombre actuel de taxi est largement suffisant pour couvrir les besoins de la population en matière de transport et de telles décisions mettent en péril notre activité". A titre d'exemple, les



Les chauffeurs de taxi veulent être associés à toutes les décisions les concernant.

chauffeurs de taxi citent les cas des dessertes les plus importantes : Ténès avec 84 bus de 30 places chacun, Chettia 130 bus et Oued-Fodda 56. Ce nombre de bus en exploitation a créé, selon les protestataires, des encombrements quotidiens au niveau de la gare routière centrale de Chlef. Il faut signaler que ce mouvement de grève auquel le syndicat des transporteurs de Chlef apporte son soutien a été précédé, il y a deux mois, par autre

arrêt de travail pour les mêmes raisons. Quant à l'administration, elle refuse toute ingérence dans ces affaires estimant que "si de nouvelles affectations de lignes sont opérées, c'est en fonction des besoins des populations en matière de transport". Il faut signaler au passage que ce débrayage a été rudement ressenti par les nombreux citoyens qui utilisent ce mode de locomotion.

B. O.

KHARROUBA ET KHEMIS EL KHECHNA (W. BOUMERDÈS), CARRIÈRES D'AGRÉGATS

Les villageois et les commerçants ne décolèrent pas

PAR TAHAR OUNAS

Des dizaines de citoyens habitant les villages Ouled Arab et Benser, dans la commune de Kharrouba au sud-ouest du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, ont bloqué, pour la deuxième semaine consécutive, le CW66 pour protester contre les nuisances causées par le va et vient des engins de gros tonnage en provenance des carrières d'agrégats dans la région. Ils ont fermé cet axe à l'aide de troncs d'arbres et d'objets hétéroclites pour manifester leur colère contre « l'indiffé-

rence affichée par les autorités locales quant aux risques liés à cette situation ». « Nous avons sollicités, la DTP et les responsables de l'agence nationale des autoroutes (ANA), qui se jettent la balle sur la question, mais en vain et nous ne pouvons plus supporter cette situation qui expose notre santé et celle de nos enfants à de graves maladies respiratoires ». Disent les protestataires. Par ailleurs, plus d'une centaine de commerçants exerçant au niveau du marché de gros dans la commune de Khemis El Khechna, dans l'ouest de la wilaya, ont fermé, dans la matinée

d'hier la route principale menant vers ce marché pour protester contre « la décision du nouvel acquéreur du marché d'interdire le stationnement des camions des commerçants à l'intérieur du parking du marché », l'absence d'espaces de stationnement engendre d'énormes difficultés aux commerçants qui fréquentent ce marché depuis des années. Une lettre de requête a été adressée au premier magistrat de la wilaya et à la direction de commerce par l'UGCAA section Boumerdès, afin de trouver une solution à ce différend.

T. O.

TIZI-OUZOU, RÉHABILITATION DE LA CITÉ "BÂTIMENT BLEU"

Les habitants ferment la route

PAR ZAHRA HAMOU

Les habitants de la cité bâtiment bleu de la ville de Tizi Ouzou ont procédé, lundi, à la fermeture de la route du côté de la maison de la culture Mouloud-Mammeri. L'action a été décidée et improvisée par les jeunes suite à l'arrivée dans leur quartier d'ouvriers pour refaire la peinture de façades. Estimant que la cité a plutôt besoin de réhabilitation que d'un coup de pinceau pour embellir la vue extérieure du bâtiment, les prestataires

sont sortis dans la rue ramasser différents matériaux (tôles, pierres...) pour couper la route à la circulation et brûler des pneus qui dégageaient une épaisse fumée noire visible de loin. Les services de l'ordre se sont aussitôt déplacés afin de calmer les esprits. Les manifestants ont fini par dégager la route après avoir reçu la promesse que leurs doléances seront prises en charge dans les meilleurs délais. Dans une déclaration rendue publique, l'association sociale du bâtiment bleu saisi le wali pour lui demander la réhabili-

tation du quartier en engageant des travaux au niveau de la cour, des marches (escaliers), l'étanchéité des terrasses, la pose de pavés aux alentours du bâtiment etc. Les rédacteurs déplorent « la situation désastreuse du bâtiment situé en plein centre-ville » et demande l'engagement des travaux qui permettront à la cité de retrouver sa beauté d'antan ». Les manifestants promettent de redescendre dans la rue si leurs doléances ne sont pas prises en charge dans les meilleurs délais.

Z. H.

AÏN DEFLA, COMMÉMORATION DU 47E ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

Plusieurs manifestations organisées

La commémoration du 47e anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse a été célébrée à travers toutes les régions de la wilaya. La veille, des soirées culturelles se sont déroulées à Miliana, à El Khemis, à El Attaf, à Aïn Defla avec la participation des associations El Fen et Açil, Ghernatia, Youssofia de la musique andalouse. Au musée de l'Emir Abdelkader, l'exposition sur la lutte de libération a attiré beaucoup de monde. Pour la journée du 5 juillet, le wali, accompagné des autorités civiles et militaires a déposé une gerbe de fleurs au cimetière des martyrs à El Amra et a inauguré la nouvelle place de l'APC appelée, désormais, Place du 5 Juillet. Dans la commune des Arrib, le wali a présidé la cérémonie d'aides aux petits élevages dans le cadre du renouveau rural. Ainsi, 80 bénéficiaires ont reçu globalement 744 bovins et 176 caprins. Pour l'apiculture, 209 éleveurs ont reçu chacun 10 ruches. Selon le directeur des services agricoles, l'opération renouveau rural, dans le cadre des contrats de performance, représente un budget de 199 milliards 950 centimes avec la création de 4.100 emplois pour 12 sources de financement. Elle touche les 36 communes, c'est-à-dire 40.000 habitants qui représentent 6.139 ménages. Après l'inauguration de la bibliothèque communale, le cortège s'est dirigé à Aïn Defla pour assister à la salle omnisports à la distribution des coupes et des médailles pour les finalistes des jeux nationaux scolaires qui se sont déroulés du 1er au 5 juillet.

8E ÉDITION DU FESTIVAL NATIONAL DU SPORT SCOLAIRE

Les athlètes primés

Le wali, accompagné des autorités civiles et militaires, a présidé la cérémonie de remise de coupes et médailles à l'occasion du festival national du sport scolaire. Cette manifestation, qui s'est déroulée dans la grande salle omnisports, a vu la participation de 1.600 athlètes venus de 32 wilayas. En football, Aïn Defla remporte la première place pour les deux sections (garçons et filles). La 2e place revient à la wilaya de Bechar en garçons et à Bordj Bou-Arréridj, en filles. En volley ball, l'équipe féminine de Saïda monte sur la première marche du podium, tandis que Chlef se classe seconde. En basket-ball, la première place est revenue à l'équipe de la wilaya de Biskra pour les garçons et à M'sila pour les filles. En natation, c'est la wilaya de Aïn Defla qui reçoit le premier et le deuxième prix. Notons que ce festival s'est déroulé du 1er au 5 juillet avec des rencontres à Aïn Defla, El Khemis, Miliana et El Attaf.

Remise des prix aux lauréats du BEM et de la 6ème

La cérémonie de remise des prix aux lauréats du BEM et de la 6e s'est déroulée le 4 juillet au palais de la culture «Emir Abdelkader», en présence du wali, des autorités civiles et militaires et des parents d'élèves. Le directeur de l'éducation a rendu un vibrant hommage à la famille enseignante dont les efforts ont abouti à des résultats dignes d'éloges. Pour le BEM avec 7.890 élèves admis, le taux de réussite a été de 58%. C'est l'élève Hamadi Amine, du CEM Bellabes d'Aïn Defla, qui a obtenu la meilleure note avec 18,86/20. En outre, 94 lauréats ont obtenu plus de 18/20 et 8 établissements ont reçu des félicitations avec 90% de réussite. Pour l'examen d'entrée en 6e, on enregistre 1.374 admis avec un pourcentage de 85,67% et 70 établissements ont obtenu plus de 90% de réussite. L'élève, Baghdadi Ikram, de l'école de Hamam Riha s'est classé 1ère avec 9,80/10. la seconde fréquente l'école de Bou Medfa et a obtenu 9,60/10.

C. E. M.



Imedhqane N'Tizi ...

● **Un téléphone portable volé à une jeune fille** dans la ville de Tizi-Ouzou, il y a de cela plus d'une année, a été proposé à la vente chez un revendeur dans la ville de Batna.

Grâce à la célérité des services de sécurité, la jeune fille, qui a préalablement signalé sa disparition, a pu le récupérer dans un parfait état.

● **Depuis que le marché** hebdomadaire de Tala Athmane a été délocalisé à Taboukirt (10km) les gens sont de moins en moins nombreux à le fréquenter.

L'une des causes principales est le fait que mercuriale, vêtements et autres pièces détachées usagées, sont vendus au même endroit. Quant aux véhicules d'occasion proposés à la vente, au lieu de stationner à l'intérieur de l'espace qui leur est réservé, ils occupent carrément les bords de la route nationale.

● **Il a été constaté dans la ville de Tizi-Ouzou**, qu'à chaque début d'été beaucoup de salles de sports, principalement les salles d'aérobics, s'ouvrent pour fermer juste après la fin de l'automne. Certains gérants de ces salles affirment, que s'ils ont choisi de travailler uniquement pendant cette période, c'est tout simplement parce que les journées sont plus longues et les gens trouvent du temps pour se relaxer.

● **Le pont du 20-Avril de Tizi-Ouzou**, emprunté quotidiennement par des milliers de véhicules, demeure le point noir de la ville, en battant le triste record en matière d'accidents de la route. Une des causes principales, selon plusieurs témoignages, est le manque flagrant de panneaux de signalisation sur ce tronçon qui demeure également très fréquenté par les piétons.



● **Désolant est le spectacle** qui s'offre aux gens qui passent du côté du stade du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou. A quelques mètres seulement de l'entrée principale, une montagne d'immondes jonche le sol jusqu'à barrer carrément le passage aux piétons. A ce demander ce que font les services de la voirie de la ville.

● **Contrairement à ses habitudes**, le Festival arabo-africain de danses populaires qu'accueille chaque année la ville des Genêts, a débuté pour cette édition presque à la hâte, feront remarquer certains initiés. C'est peut-être l'incertitude sur la participation de plusieurs troupes, qui a négativement influé sur le programme. D'autres sources affirment que c'est à cause du Panaf. C'est la première fois que deux manifestations culturelles d'envergure se déroulent à la même période.

THADARTH-IW

IZAROUKEN OU LE CALVAIRE AU QUOTIDIEN

Quelque part, du côté du versant nord de Tizi-Ouzou se trouve le village Izarouken qui lui-même fait partie d'un ensemble de villages dépendant de la daïra de Makouda distante de 20 km du chef-lieu de wilaya.

PAR KHALDI ZAKARIA

Selon la version donnée par les vieux du village, le sens du nom "Izarouken", est en réalité celui d'un homme pieux, venu de la région de Béjaïa pour s'installer dans la localité afin de s'adonner à la dévotion et à l'adoration de Dieu.

Comme la plupart des villages enclavés de la Kabylie, Izarouken n'échappe pas à la règle puisqu'à ce jour, il n'a jamais bénéficié des différents plans de développement octroyés au niveau local.

Malgré sa démographie galopante, (plus de mille habitants) le village est resté presque dans l'état dans lequel il se trouvait au lendemain de l'Indépendance. Pas d'assainissement, pas de maison de jeunes, pas d'aire de jeux, pas de collectes des ordures ménagères. En cas d'urgence il n'y a même pas de dispensaire, puisque celui qui existe déjà est fermé depuis longtemps, car il a été construit sur une parcelle privée. Mais le plus gros problè-



me que rencontrent les citoyens demeure celui de l'eau potable qui malgré toutes les démarches engagées à différents niveaux n'a jamais connu de solutions effectives.

"Il est vraiment navrant, de voir nos enfants faire le va-et-vient à longueur de journée, en quête de ce liquide. Ils parcourent parfois des kilomètres, pour revenir bredouilles", nous confie un habitant du village. La situation est vraiment insupportable, surtout en cette période de grandes chaleurs où le besoin se fait ressentir plus que jamais.

"Parfois on est obligé de consommer l'eau des puits, avec tous les

risques qu'elle peut engendrer parce que c'est la seule qui est disponible", nous dira un autre citoyen excédé par le silence presque complice des responsables.

Selon nombre de citoyens, "le manque flagrant de volonté des responsables fait que le village vit un statu quo et se débat tout seul dans des problèmes inextricables. Pourtant certains sont simples à solutionner", nous confie-t-on dans la mesure où tout le monde est d'accord par exemple pour un volontariat, si ça peut aider à améliorer la situation du village.

K. Z.

ABDELHAFID CHENANE

Awal n wini d isleh quen

Né le 26 février 1968 à Bouyala, dans la commune d'Aït Khelili (Tizi-Ouzou), Abdelhafid Chenane figure parmi les premières personnes à avoir pensé à recueillir les maximes et proverbes kabyles du terroir et à les consigner dans un livre entièrement écrit en tamazight. Préfacé par M. A. Haddadou docteur en linguistique berbère, cet ouvrage se veut être, avant tout, un outil de références non négligeable, particulièrement pour les étudiants en lettres amazighes qui l'utilisent dans leurs travaux de recherches.

Avec des thèmes assez imagés, des extraits de poésie très bien rimés, Abdelhafid Chenane essaie de renouveler, à travers son ouvrage, un genre littéraire berbère que l'on croyait figé à jamais.

"Poète de maximes", comme aime à l'appeler son proche entourage, l'auteur puise ses textes du patrimoine commun pour exprimer, dans un style qui lui est propre, des vérités qui s'adaptent à notre temps et que tout un chacun trouve très originales. "Tout petit, dit-il j'ai été attiré par les "Isefra" de si



Muhand OuMhand et d'autres poètes de sa génération. Moi-même je suis issu d'une famille de poètes et d'artistes. Je cite toujours des proverbes du terroir. J'avais une forte inspiration à écrire des textes où je fais des louanges à Dieu et à Son Messenger.

C'est pour ça que je me suis investi totalement dans les maximes, surtout celles ayant trait à la religion musulmane".

En effet en lisant le livre de Abdelhafid Chenane on s'aperçoit qu'une bonne partie de son ouvrage est consacré à la religion, mais on découvre également, que parmi ces trois cents proverbes et maximes, un intérêt est également accordé aux autres thèmes de la vie, tels que l'éducation, la sagesse l'amour, l'intelligence et la science.

Awal n wini d isleh quen est enfin un travail de longue haleine qui contribuera certainement à l'enrichissement et à la diversification de la littérature amazighe et va pallier en partie le manque d'ouvrages dont souffrent actuellement les utilisateurs.

K. Z.



MILA, GASPILLAGE DE L'EAU

FERMEZ LES ROBINETS SVP !

Certains citoyens, manquant visiblement de civisme, ne se gênent nullement pour laisser les robinets ouverts après usage, ce qui entraîne des pertes d'eau considérables au moment où toute la planète appelle à une utilisation rationnelle de ce précieux liquide.

ZAOUI ABDERAOUF

L'eau, depuis la mise en service de la station de pompage du barrage de Béni Haroun coule à flots et les pénuries que vivaient les Miléviens, il y a quelques années, ne sont plus qu'un mauvais souvenir car ce précieux liquide ne hante plus les sommeils du citoyen, il suffit d'ouvrir le robinet, à n'importe quel moment de la journée, pour le voir gicler, la pression étant très forte. Cette situation a été à l'origine de la construction de fontaines publiques dans les places les plus fréquentées de la ville. Et si l'été dernier, elles (fontaines) ne fonctionnaient pas, cette saison, elles étan-



L'eau, ce liquide précieux doit être préservé.

chent la soif des citoyens qui ne manquent pas de boire mais également de se laver à satiété. Ce qu'il faut signaler, c'est que certains citoyens, manquant de civisme, ne se gênent nullement pour laisser les robinets ouverts après usage, ce qui entraîne des pertes d'eau considérables au moment où toute la planète appelle à une utilisation rationnelle de ce précieux liquide qui comme l'a si bien expliqué Saint Exupéry «Eau, tu n'as

ni couleur, ni odeur, tu n'es pas nécessaire à la vie, tu es la vie.» Le citoyen est appelé à prendre grand soin de cette eau et devrait, après avoir étanché sa soif, fermer le robinet, est-ce trop lui demander ?

Les services de l'APC devraient, pour éviter tout ce gaspillage, installer des robinets spéciaux qui se referment automatiquement pour stopper ce gaspillage.

Z. A.

SKIKDA, OPÉRATION DE RELOGEMENT

Les issues des immeubles évacués murées

PAR MOHAMED SEGHIR

L'opération de relogement de 107 familles, habitant des logements situés dans des immeubles menaçant ruine du vieux Quartier napolitain et des rues Kaddour-Belizidia et Mekki Ourtilani, situés au centre-ville de Skikda, entamée par les autorités locales depuis le début de semaine, s'est poursuivie jusqu'à hier soir. Toutes les issues des immeubles évacués sont aussitôt murées par les travailleurs de la commune alors que les équipes de Sonelgaz et de l'Algérienne des eaux s'affairaient à couper les alimentations en énergie

électrique, en gaz et en eau potable. Selon une source proche de la daïra de Skikda, tous les immeubles évacués seront expertisés par les services du CTC pour déterminer ceux qui seront démolis et ceux qui seront réhabilités. Les habitants propriétaires d'appartement situés au niveau des immeubles susceptibles d'être confortés, regagneront leurs domiciles et restitueront les appartements qui leur ont été attribués, cela dès l'achèvement des travaux de confortement et de réhabilitation. La même source nous a précisés que les habitants, qui pensent être lésés suite à leur évacuation, pourront introduire des recours qui seront étudiés au cas

par cas par les services du chef de daïra.

Il y a lieu de souligner que les immeubles menaçant ruine, sont devenus un problème récurrent au niveau du chef-lieu et des principales agglomérations de la wilaya de Skikda.

Une première opération de recasement des habitants du Quartier napolitain a été engagée en 1995, plusieurs immeubles ont été démolis, mais ceux qui devaient être confortés n'ont jamais été touchés, d'où la prudence des autorités, qui veulent réussir sans faute, lors de l'exécution de l'évacuation en cours.

M. S.

EL TARF, TRANSPORT

Un secteur délaissé

Une gare routière a été concrétisée récemment à Bouhadjar mais est très mal entretenue. L'on note plusieurs destinations Souk Ahras, Annaba et le chef-lieu de wilaya El Tarf. Le transport est l'un des problèmes qui se pose avec acuité. En plus des taxis, la population se déplace en faisant appel aux transporteurs privés. Les multitudes de douars, villages et hameaux, formant cette daïra, ont des frontières avec deux wilayas, notamment Guelma du côté de Djebel Beni-Salah renfermant des espèces animales diversifiées notamment le cerf de Barbarie et

Souk Ahras. Peu de tracés de routes, peu de chemins vicinaux goudronnés. Hormis les chaussées menant vers les chefs-lieux communaux, le reste des voies de communication sont des pistes à peine carrossables rendant la vie des populations de plus en plus insupportable. En effet, chaque commune dispose d'un bus ou de deux bus. Dans la majorité écrasante du temps, ils sont en panne. Ils sont renforcés par les minibus, donc de Ould Abbès pour assurer le transport des écoliers, des collégiens, et lycéens. Des six bus, trois sont destinés au ramassage scolaire. Qui dit

transport dit route : l'élément indispensable dans tout développement. Plusieurs tracés de routes sont en cours de réalisation mais le bitume n'est pas encore passé par là. La population l'attend avec impatience dans la localité de Fehiss à l'ouest du chef-lieu communal Aïn Kerma. La viabilisation des cités par l'OPGI touchera des cités à Bouhadjar, 21 à Aïn Kerma, 13 à Hammam Beni Salah et 19 à Oued Zitoun. Dans cet ordre d'idées, cette opération touchera à travers la wilaya 912 sites pour une enveloppe financière de 15.035.000 dinars, nous dit-on.

TEBESSA, EMPLOI ILLÉGAL

Les agences locales contournées

Quelque 1.418 ouvriers ont été employés à Tébessa durant le premier semestre de l'année en cours de façon illégale sans passer par les agences locales de l'emploi. D'après le bilan de l'Inspection du travail de la wilaya de Tébessa, le secteur privé vient en tête des contrevenants avec 1.307 cas contre seulement 188 cas pour le secteur public et 3 cas chez le secteur étranger. Après 884 sorties, les services de l'inspection du travail ont enregistré quelque 4.400 contraventions se rapportant au non respect du SMIG, recrutement sans déclaration à la CNAS, emploi de mineurs etc. Ces mêmes services ont dressé 937 P-V et transmis quelques cas à la justice. Rappelons que 3 entreprises publiques et 2 privées exerçant dans les secteurs de l'agriculture et des services connaissent depuis quelques temps un déficit et n'arrivent plus à régler les salaires impayés de leurs travailleurs dont le retard accusé a atteint 11 mois, contrairement à l'entreprise publique d'insertion des handicapés qui emploie 53 ouvriers est qui se trouve dans une situation financière en nette amélioration.

CAMPAGNE MOISSON-BATTAGE

Objectif : 1,4 million de quintaux

Après un mois, la campagne moisson-battage à



Tébessa a déjà couvert 56 mille hectares et produit 800 mille quintaux toutes céréales confondues. Selon une source de la Direction de l'agriculture de la wilaya, l'objectif de cette année est de 1,4 million de quintaux, un objectif en voie d'être atteint puisque

les 300 moissonneuses sur place seront dans les jours qui viennent renforcées par 12 autres des wilayas limitrophes, ajoute la même source. Afin de prélever cette récolte la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) a réservé 16 points de collecte à travers les daïras, tout en limitant le délai de règlement à 5 jours maximum, ce qui est en mesure d'encourager les fellahs à vendre leurs récoltes à cette coopérative.

K. M.

GUELMA

Programme "spécial été" pour la radio locale

La Radio régionale de Guelma a concocté une grille de programmes "spécial été" dans la perspective de "répondre aux attentes de ses auditeurs et leur offrir des moments d'écoute agréables", a indiqué son directeur. Des 38 programmes, 20 seront diffusés tout au long de la semaine, de 6h30 à 14h et seront consacrés à des émissions éducatives, sociales et culturelles et 11 autres aux loisirs et aux variétés, destinés à cibler principalement les femmes aux foyers et les personnes âgées ou autres fans de la chanson dans tous ses genres.

APS

PÉRIODE ESTIVALE

Profiter pleinement du soleil sans conséquences négatives

Les études les plus récentes montrent combien le soleil a une incidence directe sur notre moral et sur notre énergie quotidienne. La précieuse lumière permet par exemple à notre corps de fabriquer une partie de la vitamine D dont il a besoin pour avoir, entre autres, des os solides. Cependant, il peut être dangereux et nocif pour la santé si la durée et la fréquence de l'ensoleillement sont importantes. Il faut donc apprendre à connaître et comprendre les conséquences de cette lumière bénéfique sur notre organisme. Il est nécessaire de s'informer et de prendre des mesures adéquates afin de tirer les avantages du rayonnement solaire et non d'en subir les inconvénients. Avec quelques précautions, il est possible d'en profiter pleinement sans courir le risque d'être confronté à des conséquences négatives car les rayonnements du soleil ne sont pas exempts de risques. Dans l'entretien qu'il a accordé au Midi Libre, le docteur Sattouf dermatologue donne une multitude de directives pour, dit-il, pallier les conséquences néfastes d'une exposition au soleil.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR OURIDA AIT ALI



Docteur Sattouf

Midi Libre : Nous sommes en pleine période d'été et le mercure ne cesse de grimper. Quelles sont les meilleures recommandations pour pouvoir s'exposer au soleil et profiter de ses bienfaits aussi bien à la mer qu'à la campagne ?

Docteur Sattouf : L'été se prépare en termes de vacances mais aussi et surtout en termes de prévention contre les effets qui peuvent s'avérer dangereux du soleil. Ainsi, connaître et apprendre la question du soleil se présente comme une affaire permanente, au point que je me permets de parler de la nécessité d'une : culture du soleil dès l'enfance tout comme la culture alimentaire. A ce sujet, je voudrais évoquer d'emblée quelques notions à mon sens capitales :

D'une part, nous avons le capital de protection contre le soleil qui est inné et que chacun de nous possède à sa naissance. Ce capital, nous commençons à le dépenser au fur et à mesure de notre vie. Sage celui qui ne le gaspille pas trop tôt ou trop vite.

La deuxième notion concerne la réalité que nous ne sommes pas égaux en face du rayonnement solaire, pour cela on parle de différents phototypes de peaux avec des spécificités particulières à chaque phototype qu'il faut connaître ;

La troisième notion, elle, est que les cancers cutanés induits par l'exposition et les rayons solaires préparent leur lit déjà depuis la naissance.

Et enfin, la protection naturelle et vestimentaire reste la première ligne de protection.

Les bienfaits du soleil dans un pays comme l'Algérie ne sont pas réservés à l'été.

Le Soleil, dit-on nous procure de la vitamine (D). Quels sont ses avantages ?

Effectivement, les ultraviolets du soleil assurent une action de prévention contre le rachitisme chez les enfants c'est-à-dire la déformation des os par la transformation dans l'épiderme cutané d'une matière qui va donner avec l'intervention du foie et des reins de la vitamine D. Une vitamine qui est responsable de cette protection.

Reste à savoir que l'exposition des zones découvertes de

notre peau, 10 à 15 minutes par jour, 2 à 3 fois par semaine, quelques mois dans l'année suffisent pour nos besoins en vitamine (D). Cela veut dire qu'en Algérie, pays du soleil, nous n'avons nullement besoin d'exposition solaire particulière pour assurer cette vitamine D.

Par ailleurs, le soleil a certainement d'autres effets bénéfiques. Il s'agit entre autres, de l'effet calorifique assuré par les ondes infra rouges qui provoque une dilatation des vaisseaux et une rougeur (érythème) immédiate avec élévation de la température cutanée et de la sécrétion de la sueur qui va assurer la thermorégulation de notre organisme. Il y a également l'action anti-dépresseur par stimulation lumineuse oculaire, plutôt que cutanée, provoquée par les longueurs d'ondes visibles.

Y a-t-il des peaux plus sensibles que d'autres aux inconvénients du soleil ?

Nous savons tous que nos peaux ne réagissent pas de la même manière aux rayons solaires et que la peau réagit différemment selon l'intensité des rayons et selon en plus telle ou telle longueur d'onde que contient le faisceau solaire. Pour cela nous parlons des "Types de peau", des phototypes de peau et du conditionnement même de l'ensoleillement.

En effet, on distingue les peaux mélanocompromises de Types I et II, les peaux mélanocompétentes : Types III et IV. On parle également des phototypes qui sont les Roux, avec risque élevé (degré III), claire, avec risque moyen (degré II), Foncé, à risque faible (degré I), noir, à risque minime.

A titre d'idée, le type I, brûle toujours et ne bronze jamais alors que le type IV ne brûle jamais et bronze toujours.

Concernant le conditionnement d'ensoleillement, on parle de risque I, si l'ensoleillement est moyen, de risque II si l'ensoleillement est intense et enfin de risque III si l'ensoleillement est extrême.

Je voudrais également dire que la protection naturelle innée est spécifique à chaque sujet. Il est possible, alors, de citer certain nombre de risques, les plus fréquents et qui intéresseraient le public. Il y a les risques un peu retardés qui se manifestent à travers des coups de soleil qui apparaissent quelques heures après l'exposition. Il y a également les lucites qui sont les éruptions des parties découvertes de la peau sous différentes formes.

La pigmentation, elle, qui apparaît après quelques jours et augmente en 3 semaines. Elle se traduit à travers l'épaississement de la couche cornée de l'épiderme, l'effet immuno-suppresseur et de tolérance aux cancers photo



induits. Enfin, les risques à long terme sont les effets cumulatifs des rayons solaires qui dépend de la dose totale déjà reçue des photons et de la qualité innée de la photo protection naturelle.

A tout cela s'ajoute les maladies cutanées aggravées ou révélées par le soleil (comme le bouton de fièvre), le chloasma appelée masque de grossesse.

Il est clair, alors que méconnaître sa peau et le danger de tout abus d'exposition solaire expose à des risques organiques ou esthétiques

Peut-on faire confiance aux crèmes antisolaires que l'on trouve dans le commerce et comment choisir la bonne ?

Nous trouvons indispensable avant de répondre à cette question, qui en fait et en pratique intéresse beaucoup le grand public de signaler que rien ne vaut la bonne connaissance et l'expérience en la matière et la place de la protection naturelle. La protection par les produits antisolaires reste relative et limitée et par conséquent il ne faut pas se donner une confiance exagérée amenant à un abus d'exposition et donc à plus de risque. Les produits du commerce procurés en dehors des pharmacies ne sont pas nécessairement fiables.

Il faut savoir faire le bon choix d'un antisolaires bien adapté au phototype de peau et à l'environnement de l'exposition solaire, ce qui n'est pas toujours évident, il faut l'avouer, pour les non spécialistes expérimentés.

Donc, le choix idéal d'un antisolaires revient au médecin qui estime le niveau de risque solaire pour le phototype en question et le niveau de protection de l'antisolaires et qui prend en considération : la durée de l'exposition, le type de peau et les zones à exposer.

Quelques indications à ce propos...

Oui. Par exemple, les roux doivent renoncer au bronzage. Les blonds à peau claire doivent trancher pour une exposition progressive en paliers de 15 minutes chaque jour. Il faut éviter les produits photosensibilisants tels que les cosmétiques, parfums...

Il faut bien connaître et respecter les règles d'application du produit antisolaires adapté. A savoir, l'appliquer 10 à 15 minutes avant exposition sur les parties concernées, en couche suffisante, bien étalée et répéter toutes les 2 heures environ si l'exposition se prolonge.

Aussi, éviter l'exposition intense, surtout entre 11 h et 5 h et garder présent à l'esprit que le sujet reçoit des rayons indirects par réflexion des surfaces tels que la mer, le sable, le sol, la neige, etc.

Et enfin, qu'il faut accorder une attention particulière à la protection de l'enfant. O. A. A.

SOUS LE SOLEIL

Comment prendre soin de ses cheveux ?

Au soleil, les cheveux s'abîment. Qu'on ait ou non les cheveux colorés, une protection s'impose voici les gestes de beauté à connaître.

Couvrir ses cheveux :

Chapeau, turban constituent un joli rempart contre le soleil (attention, selon la matière, les UV passent toujours partiellement). En revanche, le port d'un chapeau accentue la transpiration et implique une hygiène soignée et quotidienne du cheveu. Choisissez ensuite un soin solaire adapté à la nature du cheveu et à vos activités.

Des textures variées :

- Vous aimez les textures fines ? Vaporisez chaque jour un spray solaire pour les hydrater et faire barrage contre les UV. Idéal pour cheveux lisses ou fins.

- Vous aimez les textures plus onctueuses ? Les laits ou crèmes solaires sont pour vous, surtout si vous avez le cheveu sec, frisé ou coloré.

- Vos cheveux sont colorés ? Parce qu'ils sont déjà sensibilisés, il faut chaque jour bien refermer leurs écailles avec un soin nourrissant et galbant.

**Hydratation obligée :**

Renouvelez la protection solaire après chaque bain. Pas de panique, le sel de mer est assainissant pour le cuir chevelu, le sable fait un gommage naturel.

En revanche, le sel jouant aussi un rôle d'éponge, il absorbe sous le soleil l'eau naturellement présente dans le cheveu. Il est impératif de réhydrater le cheveu après la plage... Seul le chlore n'apporte rien de bon au cheveu, on s'en protège avant chaque bain en piscine et on s'en débarrasse au plus vite.

Après le bain de mer et de piscine :

- Rincez vos cheveux après les bains avec une eau minérale.

- Le soir, faites un shampooing doux, spécifiquement formulé pour la mer et la piscine. En plus, le shampooing élimine la sueur, étouffante pour le cuir chevelu et le sable.

- Appliquez, comme pour la peau, un soin réparateur hydratant. Vous pouvez même appliquer une crème hydratante visage toute simple, souvent moins grasse, et la laisser poser comme un masque toute la nuit (en l'étirant juste sur les longueurs).

LE SOLEIL

Un astre indispensable à la vie

Le soleil est l'astre indispensable à la vie sur terre. Sans soleil pas de vie, et la force de ses rayons influe directement sur l'activité de notre planète et sur les activités humaines ou animales. Il était adoré par de nombreuses civilisations, par les Incas bien sûr, mais aussi par les Egyptiens de l'Antiquité, qui l'adoraient sous la forme du puissant et magnanime dieu Râ (ou Ré), considéré comme le dieu créateur de l'univers. L'on dit d'ailleurs que les pyramides ont une forme qui permet aux âmes des pharaons de rejoindre le ciel puis le soleil. Et effectivement, la pointe élevée des pyramides donnait l'impression de vouloir toucher le ciel. Cet astre mythique, n'est pour les scientifiques qu'une étoile parmi tant d'autres. Nous savons que le soleil, ses rayonnements ultraviolets précisément, peuvent être nocifs pour notre santé à haute dose. Mais il ne faut pas oublier que le soleil est aussi indispensable à la vie terrestre que l'oxygène ou l'eau. Sans soleil, point d'eau ni de lumière ! Les bienfaits du soleil sur notre santé sont d'ailleurs certains : les rayons ultraviolets permettent à notre organisme de synthétiser la vitamine D, qui permet de fixer le calcium sur les os, donc de les renforcer. Le soleil nous chauffe le corps et le cœur aussi, car il est bénéfique pour le moral ; la lumière du soleil accroît la production de mélatonine, une hormone importante qui permet de réguler notre rythme biologique. Le soleil est donc bon pour notre santé, à dose modérée cependant.



MAHMOUD ABBAS, PRÉSIDENT DE L'AUTORITÉ PALESTINIENNE

«Pas d'accord avec Israël avant la libération de tous nos prisonniers»



Le président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas a réaffirmé, lundi, qu'il n'y aurait aucun accord final avec Israël avant la libération de tous les prisonniers palestiniens détenus par les forces de l'occupation, ont rapporté hier des médias.

PAR INES AMROUDE

«Il n'y aura aucun accord final avec Israël avant que celui-ci ne remette en liberté tous les Palestiniens détenus dans les prisons israéliennes», a déclaré le Président Abbas dans un entretien diffusé sur la

chaîne al-Felastineya basée à Amman en Jordanie, selon l'APS.

«Nous n'allons pas arrêter les appels à la libération de tous les prisonniers palestiniens», a-t-il insisté.

Par ailleurs, M. Abbas a jugé possible la relance des négociations de paix avec Israël à condition que Washington presse Israël de geler ses activités de colonisation.

«Il y a une possibilité de reprendre les négociations avec Israël entrées dans une impasse, si l'administration américaine presse Israël d'arrêter ses activités de colonisation et d'accepter une solution à deux Etats», a indiqué M. Abbas.

Le président Abbas a en outre réaffirmé qu'il était prêt à discuter «dans un esprit ouvert de toutes les questions négociables conformément aux résolu-

tions internationales (relatives à la résolution de la question palestinienne)».

Les négociations de paix israélo-palestiniennes sont dans l'impasse depuis 2008 en raison de la poursuite de la colonisation juive dans les territoires palestiniens et les agressions israéliennes notamment sur la bande de Gaza où une vaste offensive militaire (décembre/janvier derniers) avait fait plus de 1.500 martyrs et des milliers de blessés palestiniens.

Abbas ordonne la libération de 40 membres du Hamas

Par ailleurs, l'Autorité palestinienne a décidé de libérer 40 membres du mouvement de résistance Hamas détenus dans les geôles palestiniennes de Cisjordanie occupée, a-t-on annoncé, hier, de source palestinienne, rapporte l'APS.

«Le président (de l'Autorité palestinienne Mahmoud) Abbas a pris la décision de libérer 40 membres du Hamas», a indiqué à la presse un haut responsable de l'Autorité palestinienne.

Le 29 juin, M. Abbas avait pris une décision similaire en décidant de libérer 100 membres du Hamas afin d'encourager le dialogue de réconciliation interpalestinien entre les différentes factions palestiniennes. Les mouvements palestiniens n'ont pas encore réussi à trouver un accord fin juin au Caire lors du sixième round du dialogue de réconciliation mené sous le parrainage de l'Égypte.

Les mouvements Fatah et Hamas ont convenu de se retrouver le 25 juillet pour un dernier round de ce dialogue, qui achoppe sur la question des prisonniers. Les négociations s'inscrivent dans le cadre du processus de réconciliation interpalestinienne, en vue de la formation d'un gouvernement d'union nationale. I. A.

MOUBAREK À PROPOS DE LA STABILITÉ AU MOYEN-ORIENT

Il faut d'abord régler la question palestinienne !

La paix et la stabilité du Moyen-Orient passent par le règlement de la question palestinienne qui demeure la priorité du Monde arabe, a souligné hier le président égyptien, Hosni Moubarak.

«La solution de deux Etats et l'initiative arabe de paix sont une opportunité pour la paix au Moyen-Orient», a déclaré le Président Moubarak dans une conférence de presse co-animée avec le président israélien Shimon Peres en visite au Caire.

Le président égyptien a souhaité voir Israël répondre favorablement à l'appel de la paix en cessant la construction des colonies, la spoliation des terres palestiniennes et reprendre le chemin du processus de paix pour aboutir à «la fondation d'un Etat palestinien qui mettrait fin, définitivement, au conflit arabo-israélien».

Hosni Moubarak espère par ailleurs voir toutes les parties se joindre aux efforts de son pays visant à maintenir la trêve dans la bande de Gaza afin d'atténuer les souffrances de ses habitants qui n'attendent que la réouverture des points de passage.

«Si toutes les parties concernées se consacraient à la paix, il y aurait de grandes possibilités de changer l'image du Moyen Orient dans l'intérêt de tous les habitants: Juifs, Arabes, Musulmans,

Druzes ou Chrétiens», a estimé de son côté le président israélien.

Israël, a-t-il ajouté, est favorable à la solution de «deux Etats, deux peuples vivant côte à côte», précisant toutefois qu'«Israël sera un Etat juif et la Palestine un Etat arabe» et que «le débat à ce sujet est clos». Il a en outre indiqué que son pays ne «compte pas contrôler le peuple arabe ni ajouter de nouvelles colonies ni encore confisquer de nouvelles terres», réitérant la disponibilité de son pays «à reprendre le processus de paix».

APS



CRISE AU HONDURAS

L'ONU alarmée par le recours "excessif" à la force



Le Haut commissariat de l'ONU pour les droits de l'Homme est «alarmé» par le recours «excessif» à la force contre les partisans du président destitué du Honduras Manuel Zelaya et suit de «près» la situation et son évolution, a indiqué, hier, son porte-parole, Rupert Colville. «Le plus alarmant est le recours excessif à la force par les forces de sécurité contre les gens qui participent aux manifestations en faveur du président Zelaya», a déclaré à la presse M. Colville. Je déplore «particulièrement la mort d'un jeune de 19 ans et une dizaine de blessés lors de la manifestation à l'aéroport», a-t-il dit, ajoutant que son agence onusienne «observe de près la situation et son évolution». Dimanche, deux manifestants ont été tués au moment où ils essayaient de forcer les barrages autour de l'aéroport de Tegucigalpa, où tentait d'atterrir l'avion transportant M. Zelaya, une semaine après avoir été destitué par des militaires puis expulsé du pays.

OBAMA PERSISTE ET SIGNE

Pas de feu vert des USA à Israël pour attaquer l'Iran



Le président américain Barack Obama a affirmé, hier, que les Etats-Unis n'avaient «absolument pas» donné leur feu vert à Israël pour attaquer l'Iran afin de l'empêcher de se doter de l'arme nucléaire, dans une interview à la chaîne de télévision CNN. Interrogé sur le fait

de savoir si les Etats-Unis avaient donné leur feu vert à Israël pour une éventuelle attaque de l'Iran, M. Obama a répondu «absolument pas. C'est très important, je suis aussi clair qu'il est possible de l'être» sur ce sujet. «Le vice-président Joe Biden l'a dit catégoriquement: nous ne pouvons dicter à d'autres pays la conduite à tenir en matière de sécurité», a relevé le président américain qui se trouve à Moscou depuis lundi. «C'est aussi vrai pour la politique des Etats-Unis pour tenter de résoudre le problème des capacités nucléaires de l'Iran», a relevé Barack Obama, ajoutant qu'il privilégiait «les canaux diplomatiques». «C'est une tâche difficile (...). J'ai toujours dit que nous, les Etats-Unis, préservons le droit et en tant que commandant en chef, je me réserve le droit de prendre toute décision qui serait nécessaire pour protéger les Etats-Unis», a poursuivi M. Obama, interviewé à Moscou.

AFP

POUR LUTTER CONTRE LA CRISE FINANCIÈRE AU CAMEROUN

Le FMI accorde au pays un prêt de 144 millions de dollars

Le Cameroun a obtenu un prêt de 144,1 millions de dollars accordé par le Fonds monétaire international (FMI) pour lutter contre les effets de la crise financière internationale, a indiqué l'institution financière mardi dans un communiqué. Le Conseil d'administration du FMI a accordé ce prêt «afin d'aider le Cameroun à surmonter les retombées des chocs mondiaux sur sa balance des paiements», affirme la même source. Selon le directeur général adjoint et président par intérim du FMI, John Lipsky, le Cameroun avait pu se constituer «une épargne» grâce à «une gestion prudente exceptionnelle des revenus pétroliers». A ce titre, ce pays dispose d'une «marge de manœuvre» pour amortir les répercussions de la crise mondiale, qui fait cependant toujours peser des risques sur le secteur financier, a-t-il souligné, en exhortant Yaoundé à «une vigilance de chaque instant». APS

SELON LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OMC

«Le pire de la crise est encore à venir»

Le pire de la crise économique en matière sociale et politique est «toujours à venir», a averti hier le directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) Pascal Lamy. «Le pire de la crise en matière sociale est toujours à venir, ce qui veut dire que le pire de la crise en matière politique est toujours à venir», a déclaré M. Lamy lors d'une conférence de presse à Genève. Les répercussions de la crise serviront également de test de résistance à l'OMC en tant qu'institution capable de contenir le protectionnisme, a-t-il ajouté.

AFP

L'ADEM COMPTE BIEN CRÉER UNE SYNERGIE AUTOUR DE CETTE MALADIE

Les associations des myopathes se constituent en réseau

Le projet a vu le jour en avril dernier et regroupe plusieurs wilayas, à savoir Alger, Tizi Ouzou, Boumerdes, Batna et évidemment, Constantine et Sétif, premières régions à s'intéresser et à développer la prise en charge des malades atteints de la myopathie.

PAR LOUIZA MAKHLOUF

A l'initiative de l'Association Défi et Espoir contre les myopathies (ADEM), de Constantine, vient ainsi de bénéficier d'un projet dans cette perspective et ce, avec l'appui financier du programme PCPA (réseau d'associations algéro-françaises). Avec un montant de un million trois cents cinquante mille dinars, l'Adem se chargera de la création d'un Réseau pour jeunes et enfants atteints de myopathie. L'essentiel de l'action est de prodiguer un soutien particulier aux personnes myopathes et à leurs familles proches, en mettant en œuvre des mesures d'accompagnement psychosocial. Avec les associations des différentes wilayas, l'Adem compte bien créer une synergie autour de cette maladie, jusque-là ignorée par tous. Le projet prévoit, dans ce sens, l'édition d'un recueil sur l'accompagnement psychosocial des enfants et jeunes souffrant de maladie neuromusculaire. Aussi, avec les associations françaises, un partenariat est également en cours pour l'échange des expériences. «Notre projet va permettre d'une part, la coordination entre les associations algériennes et française en ce qui concerne l'échange des expériences et des idées et qui va encourager d'autres associations et les



Un besoin d'accompagnement psychosocial pour les personnes myopathes et leurs familles.

pouvoirs publics à exploiter nos connaissances, non seulement sur tout ce qui intéresse les maladies neuromusculaires toujours méconnues, mais aussi, sur le travail en réseau, et pourquoi pas les inciter à l'élaboration des projets similaires en faveur de la jeunesse», a déclaré hier, le président de l'ADEM. D'autre part, ces associations seront maîtresses de la définition (avec leurs adhérents) de la mise en œuvre des activités adressées aux bénéficiaires finaux. Ce rôle est essentiel pour la pérennité des actions engagées, car ce sont ces associations qui pourront assurer à long terme les actions qui favoriseront le changement de regard et d'attitudes à l'égard des personnes myopathes, favorisant ainsi une meilleure prise en charge. Il est à signaler qu'une première activité a été enre-

gistrée dans le cadre de ce projet et a consisté en la visite d'un groupe de personnes activant dans les associations de lutte contre les myopathies, en France, pour un échange d'expérience. La délégation a séjourné du 19 au 22 juin dernier, dans la région parisienne, où elle a rencontré des familles des myopathes, des médecins et des chercheurs. Une visite guidée dans le service de rééducation pour adultes, dans l'hôpital Rothschild a été également organisée au profit de la délégation algérienne, qui a aussi fait le tour de plusieurs laboratoires de recherches autour de la myopathie. La délégation était composée de huit personnes dont un médecin neurologue, une kinésithérapeute, deux psychologues et quatre membres des associations du Réseau des associations. L. M.

AIDS ALGÉRIE EN CAMPAGNE SUR LE LITTORAL DE BÉJAÏA

20.000 jeunes ciblés

Qui dit vacances, dit aussi folies et aventures. C'est pourquoi la prévention et de mise en cette période estivale, favorable aux rencontres amoureuses et autres. Comme à chaque année, les associations de protection des personnes contre le VIH Sida multiplient les campagnes de sensibilisation autour des maladies sexuellement transmissibles. L'association AIDS Algérie organise, à cet effet, une campagne estivale itinérante d'information et de sen-

sibilisation sur les IST/VIH/sida auprès des jeunes et des groupes en situation de vulnérabilité. Le programme aura lieu au niveau des plages de la wilaya de Bejaia, et ce, du 07 au 17 Juillet 2009 et ayant pour thème «Renforcement de l'accès à la prévention du VIH aux groupes vulnérables en Algérie». Cette activité est inscrite dans le Plan National Stratégique de lutte contre les IST/VIH/sida 2008/2012, validé par les secteurs gouvernementaux, la société civi-

le et les partenaires au développement. L'objectif de la manifestation est d'atteindre 20.000 jeunes et jeunes adultes et 300 personnes parmi les groupes à comportement à risque. 10.000 dépliants et brochures, ainsi que 500 affiches seront distribués à cette occasion. Des stands d'information facilités par des animateurs formés dans le domaine de la prévention des IST/VIH/sida, seront installés un peu partout sur le littoral de Béjaïa. L. M.

Mots sur Maux

PAR AHMED BOUCHELLOUKH *

Myopathie : Changer de regard ?

La maladie neuromusculaire est un handicap sévère qui pose outre, les complications liées à l'évolution de cette pathologie, des problèmes spécifiques à l'accompagnement des familles, des proches de la personne handicapée. Les services d'accompagnement institutionnels font cruellement défaut sur tout le territoire national.

Comment répondre aux attentes des parents qui n'ont d'autre choix que d'abandonner leur emploi pour s'occuper de leurs proches ? Comment les aider à maintenir une vie sociale lorsque leur niveau de vie se dégrade de plus en plus, les prive d'accès aux soins de rééducation et de réadaptation dans les structures sociales et de santé ? Quelles ressources, quels services proposer à ces familles, tiraillées entre la nécessité d'être présents auprès de leurs enfants souffrant de maladie neuromusculaire et celle d'assurer dans de bonnes conditions l'éducation des autres enfants ? Toutes ces situations montrent la nécessité, pour les associations de développer une véritable expertise de la relation d'aide informelle avant d'initier un programme d'accompagnement psychosocial en faveur des familles. Enfin, il paraît, sinon illusoire, de pouvoir répondre de manière globale aux attentes des familles, de l'entourage du myopathe. La relation d'aide dans le cadre de cet accompagnement évolue au fil du temps et s'adapte aux stades de la maladie. Elle dépend de la personnalité du malade, de ses parents, de leur capacité de résilience, de leur volonté de se faire aider, voire accompagner. Comment dans ces conditions aider les familles, l'entourage de manière efficace ? La réponse tient dans la volonté des associations à se regrouper, former des réseaux et dans les services qu'ils peuvent rendre du type : groupe de parole, et formules de répit, soutien psychologique, formation, etc.

L'accompagnement par le biais de visites à domicile qui a été initié depuis 2006, par les associations de lutte contre les myopathies renforcées par l'équipe de psychologues de Handicap international nous a permis d'acquérir un capital d'expériences sur le vécu des familles, leurs difficultés d'accès aux soins de rééducation et de réadaptation, leur difficulté d'insertion sociale et éducative, leur difficulté d'acquiescer les appareillages et les aides techniques.

Tous ces acquis de travail de prise en charge, qui a évolué dans le cadre d'une grande proximité, seraient d'un impact non négligeable pour d'autres associations actives dans le même domaine d'intérêt. Encore faut-il que cela puisse être enregistré sous forme d'étude dans un recueil qui aura pour buts d'informer le large public.

A. B

* Président de l'ADEM CONSTANTINE.

Actu... Actu... Actu... Actu... Actu... Actu... Actu... Actu...

AÏN DEFLA, ASSOCIATION DES HANDICAPÉS "EL AMEL"

"Une école, un foyer, une famille..."

L'Association des handicapés moteurs, "El Amel", qui fonctionne depuis une quinzaine d'année, a, à son actif, de nombreuses actions. Elle bénéficie d'une subvention inscrite dans le programme ENGLI pour le financement d'un projet intitulé «Atelier de rééducation et de formation des rééducateurs». La directrice de l'Association, Mme Tahari Rafea, nous donne plus de détails : "Notre projet associatif est porteur de conquêtes, de mieux être, d'espoir et de citoyenneté pour les personnes handicapées. Notre objectif

est la constante amélioration des services rendus aux personnes handicapées motrices accueillies dans notre centre pour leur permettre de mieux vivre et de s'épanouir. Dans le cadre du projet d'appui aux associations algériennes de développement, nous avons retenus plusieurs objectifs: prise en charge psychologique des handicapés de la wilaya, insertion sociale des handicapés dans la vie professionnelle, mise en place des ateliers de rééducation, prestations de service pour les handicapés. En plus du personnel en place, le projet compte aussi deux médecins spécialistes, deux rééducateurs et trois kinésithérapeutes». Notons que la wilaya compte 4.564 handicapés dont 2.803 femmes, répartis comme suit : 787 handicapés moteurs, 3.587 handicapés mentaux, 220

polychandicapés. Tous ces handicapés sont bénéficiaires d'une pension. C. D. M.

Iqraa fête sa 15e promotion

L'Association nationale de lutte contre l'analphabétisation Iqraa organise, le 13 juillet prochain, une cérémonie à l'occasion de la sortie de la 15e promotion des élèves inscrits dans ses programmes. C'est toute une fierté affichée, à cette occasion, par la présidente de l'association, pour la persévérance enregistrée durant ce long parcours, et encore plus aujourd'hui par les personnes

analphabètes, de plus en plus nombreuses à s'inscrire dans les cours de Iqraa. La cérémonie aura lieu au Centre culturel d'El Biar.

AG de la SARP le 22 juillet

Comme chaque année, la SARP organise son assemblée générale pour rendre compte à ses adhérents des bilans moral et financier de l'année, et des prévisions futures. A cette occasion, la SARP invite ses adhérents, à venir assister à cette assemblée qui se tiendra le mercredi 22 juillet à 15 h au siège de la SARP, sis au 27 rue Bouldrome, Dely Ibrahim.

Si vous désirez vous faire connaître, cet espace est celui de la vie associative. Envoyez vos suggestions sur notre e-mail : midi-association@lemidi-dz.com

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1709 Une tactique qui paie



Le tsar Pierre le Grand bat ce jour Charles XII, roi de Suède, à Poltava, au fin fond de l'Ukraine. Il inaugure une tactique que reprendront après lui Alexandre 1^{er} et Staline face à Napoléon et Hitler, à

savoir entraîner l'ennemi dans l'immensité du continent russe et le vaincre par épuisement. Après un siècle de promenades militaires aux quatre coins de l'Europe, la Suède retombe au niveau d'une puissance de second ordre. Le vainqueur, Pierre 1^{er} le Grand, devient la coqueluche des cours européennes. Et la Russie, qui était, avant la bataille de Poltava, considérée comme une contrée sauvage, entre dans le concert des grandes nations.

1937 Un pacte contre les Kurdes

Par le pacte de Saadabad, la Turquie, l'Iran, l'Irak et l'Afghanistan s'engagent à faire front contre toute attaque dirigée contre l'un d'entre eux et à coordonner la lutte commune contre la subversion, notamment celle des Kurdes.

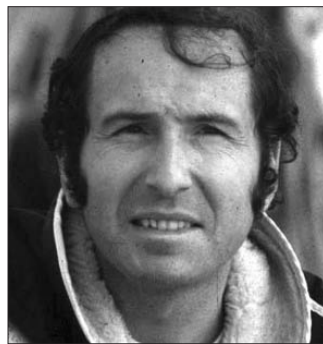
1954 Les deux Vietnam

Ce jour débute la conférence de Genève sur l'Indochine. L'Indochine, à laquelle on a donné ce nom en 1888, rassemble des colonies et des protectorats français : la Cochinchine, conquête de 1862, le Cambodge (1863), la Cochinchine orientale (1867), l'Annam et le Tonkin (1884 et 1885). Lorsque la conférence s'ouvre, Pierre Mendès France, investi par la chambre le 17 juin, s'est engagé à mettre fin à la guerre au Vietnam avant la fin du mois. Le bilan est terrible. Six ans et demi de guerre, 3.000 milliards de francs, 92.000 morts et 114.000 blessés. Dans la nuit du 20 au 21 juillet, l'engagement du président du Conseil sera tenu. Le Vietnam est coupé en deux. Le Nord est livré à l'influence chinoise et communiste, le Sud reste sous l'influence occidentale.

1974 Englouti par l'Atlantique

Par son destin tragique, le navigateur Alain Colas a laissé une trace indélébile dans les imaginations. En 1972, sur le Pen-Duick IV conçu par Éric Tabarly, il

remporte la Transat Plymouth-Newport. En 1974, sur le même bateau rebaptisé Manureva (l'«oiseau du voyage»), il boucle ce jour un tour du monde en solitaire. Gravement blessé en 1975, il se trouve néanmoins au départ de la troisième Transat en 1976, et se classe deuxième derrière Éric Tabarly. En 1978, alors que la première Route du rhum voit la victoire de Michael Birch devant Michel Malinowski, Alain Colas et Manureva disparaissent en mer. Le navigateur de Clamecy achève son aventure, englouti par l'Atlantique.



1996 Licite ou illicite c'est selon



La Cour internationale de justice (CIJ) de La Haye, par 7 voix contre 7, estime que "la menace ou l'emploi d'armes nucléaires serait généralement contraire aux règles du droit international, applicable dans les conflits armés, et spécialement aux principes et règles du droit humanitaire" ... mais comme on ne se mouille pas à la CIJ, on conclut que "la menace ou l'emploi d'armes nucléaires serait licite ou illicite dans une circonstance extrême de légitime défense dans laquelle la survie même d'un État serait en cause".

2002 Droite ou gauche, tous les mêmes

Faisant fi de leur rivalité droite/gauche, les élus au Conseil de Paris s'accordent pour s'octroyer une augmentation de 20 % de leurs indemnités. Seuls les élus verts se sont opposés vainement lors de ce vote. Bertrand Delanoë, maire de la capitale, voit son salaire passer de 7 252 euros à 8 152 euros auquel s'ajoute une «indemnité de frais de représentation» de 29 000 euros par an.

LE CARNET DU MIDI

(1925-1996) BENHEDDOUGA ABDELHAMID Écrivain



Né le 9 janvier 1925 au village d'El-Hamra, près de Mansourah (Bordj-Bou-Arréridj) au sein d'une famille pauvre dont le père, son premier maître, est éducateur en langue arabe et imam. Après l'école primaire française, il rejoint la mos-

quée El-Kettania à Constantine puis la Zitouna de Tunis, filière lettres. Parallèlement, il suit des cours durant quatre ans, à l'Institut de comédie arabe de Tunis. Retour en Algérie où il enseigne la littérature arabe (1954). A la fin de l'année 1955, il s'établit en France où il entre dans une école technique à Marseille tout en exerçant divers métiers pour survivre. De nouveau à Tunis de 1958 à 1962. Il écrit pour la radio et la presse du FLN. Rentre au pays en 1962. Il étudia ensuite le théâtre et la mise en scène radiophonique. Auteur de plusieurs romans, dont le plus connu est : Le vent du sud (Rih el-djanoub), sujet d'un film et traduit en français, en hollandais, en allemand et en espagnol. Ce texte dense traite de la question agraire. Il est considéré par la critique comme le premier véritable roman algérien de langue arabe. Président du Conseil national de la culture (1990), et vice-président du Conseil national consultatif (Parlement désigné par le HCE) (1992), après un bref passage à la tête de l'Enal. Il démissionne du CNC le 26 juillet 1993. Il est l'un des membres fondateurs, en avril 1995; il écrit un grand nombre de pièces de théâtre et de sketches pour la radio tunisienne, la BBC et la Radio-Télévision algérienne. Il mourut le 21 octobre 1996 à Alger et fut enterré à El-Alia.

carnetdumidi@lemidi-dz.com

À LA RECHERCHE DU TEMPS PASSÉ

BATIMENTS DU PORT D'ALGER

Bordj es-sardin

1^{re} inscription

O sultan Mohammed Kan Razy, par la haute justice, une batterie imposante a été ajoutée à la fortification d'Alger. Celui qui a continué sa construction est Ahmed Pacha. L'armée victorieuse l'a entreprise avec zèle et courage. Elle a été heureusement achevée, Jurmy a prononcé pour elle une date. Frappe des coups qui atteignent leur but à bravo, belle batterie ! par les soins de l'humble Ibrahim ben Mousa, l'an mille soixante dix sept 1077 h.

2^e inscriptions :

Celui qui a restauré cette

batterie pour dompter l'ennemi est le victorieux Mohammed Pacha Ben Osman, l'homme heureux et brave. Elle sera devant l'ennemi un bâtiment solide comme la barrière d'Alexandre. Que le Dieu créateur lui donne une large récompense lors de la résurrection. Quand elle eut été achevée avec l'aide de Dieu, on lui donna une date, son feu fait périr le mécréant comme les flammes ardentes. An mille cent quatre vingt dix. Année de la restauration 1190 h. (1776-77 g).

Ces deux inscriptions sont en belle écriture de type naskhi oriental, la

hauteur des lettres montantes est de 0,06 m. La table de marbre couvre toute la porte du Bordj Es sardin et contient un cartouche sculpté en fort relief, elle mesure 0,79 de hauteur sur 0,98 de largeur et renferme les deux inscriptions en question.

La forte épaisseur de cette table a permis de sculpter avec un relief très prononcé de part et d'autre de l'épigraphie, une mosquée pourvue de minarets, de laquelle surgissent deux ifs, chacun d'eux porte à son sommet un oiseau qui fait face à celui de l'arbre opposé.

À suivre



SAISON SPORTIVE 2009/2010

Nedjma sponsorise cinq clubs de football de 1^{re} et 2^e divisions

Le renouvellement et la signature de nouveaux contrats de sponsoring et de partenariat avec cinq clubs de football de la 1^{re} et 2^e divisions, en prévision de la nouvelle saison sportive 2009/2010, avec le premier opérateur multimédia de la téléphonie mobile en Algérie «Nedjma» a eu lieu hier, en marge de la conférence de presse animée par le directeur général de Watania Telecom Algérie, Joseph Ged.

PAR MOURAD SALHI

Les deux événements se sont déroulés à l'hôtel Sheraton d'Alger en présence des présidents de clubs concernés par le partenariat et de personnalités du monde sportif. Dans l'objectif de confirmer son engagement et son soutien au football algérien, Nedjma renouvelle ses accords de sponsoring pour quatre clubs de la 1^{re} division qui sont : le CR Belouizdad, la JSM Bejaia, le MSP Batna y compris le MCE Eulma. De ce fait, un club sort toutefois du groupe en l'occurrence le MC Saïda. Ce club avait été sponsorisé la saison passée, alors que le MCE Eulma désormais rejoint le groupe. La nouveauté vient de la signature d'un nouveau contrat mais cette fois-ci avec un club de deuxième division l'ASM Oran. Si le montant alloué pour chaque club n'a pas été divulgué, il a été néanmoins précisé que la convention court sur une saison. Selon le directeur de Watania Telecom Algérie Joseph Ged «le choix des clubs n'a pas été fortuit, beaucoup de critères sportifs et des performances sont réunis. Entre autres, les équipes qui peuvent représenter le mieux l'image de son entreprise». En sou-



Photo de famille hier en marge de la cérémonie, Joseph Ged entouré des présidents de club.

tenant ces clubs et en sa qualité de partenaire officiel de la Fédération algérienne de football et de l'équipe nationale, Nedjma contribue activement auprès de la FAF à l'émergence d'un football algérien professionnel surtout de qualité. Nedjma veut être également un acteur clé dans le redressement et l'épanouissement du sport national en général et le football en particulier qui reste la vitrine de choix aussi bien pour ce sport que pour le pays tout entier. Pour rappel les équipes sponsorisées par Nedjma durant la saison 2008/2009 étaient le CR Belouizdad, la JSM Béjaïa MSP Batna et le MC Saïda. Une année après cette première expérience, le directeur général de Watania Telecom Algérie estime que le résultat est probant «nous sommes d'autant plus satisfaits que l'un des clubs dont nous sommes le sponsor a remporté la Coupe d'Algérie». Il s'agit bien évidemment du CR Belouizdad. Equipe pour laquelle Nedjma a organisé une cérémonie au sein de son siège afin de

«fêter dignement cette belle victoire». Concernant les autres clubs sponsorisés par Watania Télécom ils se sont, de l'avis de Joseph Ged, «très bien défendus et ont fait une excellente saison, notamment la JSM Bejaia qui a pu arracher la 3^e place du classement en championnat national et s'est qualifiée pour la coupe de la CAF»

Pour leur part, les présidents des clubs sponsorisés se déclarent satisfaits de ce partenariat et honorés d'associer l'image de Nedjma à celle de leurs clubs respectifs. Notons que Nedjma sponsor officiel de l'équipe nationale continuera à la sponsoriser durant les trois matchs qui restent pour les éliminatoires jumelées de la Coupe du monde et de la CAF. De même que le match amical prévu pour le 12 août contre Uruguay. S'adressant aux journalistes présents, Joseph Ged a salué «le travail remarquable» et a tenu à leur adresser un message fort de reconnaissance.

M. S.

L'Algérien Salim Arrache (O.Marseille) sur le point de s'engager avec Xerez (Espagne)

L'ancien attaquant international algérien de l'Olympique Marseille (Ligue 1 française de football), Salim Arrache, est sur le point de s'engager avec le nouveau promu en Liga espagnole, Xerez, a rapporté hier l'APS qui cite un site dédié au Football. Malgré l'intérêt de certains clubs français, allemands et mêmes égyptiens, le milieu offensif algérien, 26 ans, pourrait finalement poursuivre sa carrière au sein du championnat espagnol, ajoute le site. Arrache avait rejoint l'OM en janvier 2007 pour une durée de 3 ans et demi. Après une nouvelle demi-saison quasi blanche, il est prêt à Toulouse début janvier 2008. Il joue un peu plus avec le TFC qui a assuré son maintien difficilement. En juillet 2008, Salim Arrache est prêt à Reims (Ligue 2), avec lequel il joue au total 17 matches (dont 13 titularisations) pour 2 buts. Néanmoins, le club n'arrive pas à rattraper le retard accumulé et rétrograde en National (3^e division).

MONDIAL JUNIORS

Le Cameroun en stage de préparation en Allemagne

L'équipe nationale de football juniors du Cameroun effectue depuis dimanche dernier jusqu'au 20 juillet, un stage de préparation à Francfort en Allemagne, en prévision du Mondial de la catégorie, prévu en Egypte (25 septembre-16 octobre), rapporte hier le site de la CAF. Vice-champions d'Afrique au mois de janvier dernier à Kigali (Rwanda), les Lionceaux disputeront sur place des matches amicaux contre des clubs locaux, qui seront un test en vue de la coupe du monde, ajoute le site. Vingt-quatre joueurs, dont tous ceux qui avaient gagné la médaille d'argent au Rwanda, sont à pied d'œuvre en Allemagne. Le Cameroun a hérité d'un groupe difficile au Mondial, en compagnie de l'Allemagne, la Corée du Sud et les Etats-Unis.

TRANSFERT DE XABI ALONSO Liverpool rejette l'offre du FC Barcelone

Le club anglais de Liverpool a rejeté une offre de 35 millions d'euros du champion d'Espagne en titre, le FC Barcelone, qui veut s'attacher les services du milieu international espagnol, Xabi Alonso, indique hier le site Goal.com. Le club catalan, qui serait désormais en pole position pour l'attaquant de Valence David Villa, priorité dans un premier temps du club Real Madrid, lorgnerait avec insistance du côté de Liverpool. Le technicien espagnol de Liverpool, Rafael Benitez, n'est pas vendeur et a mis son veto à un départ de son compatriote, tout comme d'ailleurs pour le capitaine de la sélection argentine, Mascherano, également convoité par le Barça, a moins d'une offre astronomique aux alentours des 50 millions d'euros, ajoute le site

APS

TRANSFERTS

Farid Cheklam non retenu par Dijon

L'ancien défenseur international espoir de l'ASO Chlef (1^{re} division algérienne de football), Farid Cheklam, n'a pas été retenu par le club de Ligue 2 française, le FC Dijon, à l'issue des essais effectués par l'Algérien, a rapporté hier le site officiel du club. La staff technique du club dijonnais n'a pas été convaincu par Cheklam, qui a été mis à l'essai pendant une semaine. Après l'échec de la piste du FC Dijon, Cheklam pourrait tenter sa chance au sein du FC Nantes, relégué en Ligue 2 française, selon des propos du joueur à la presse. Cheklam, a été contacté en Algérie par les deux clubs

de la capitale, le MC Alger et l'USM Alger, mais il a préféré tenter sa chance en France. En fin de contrat avec l'ASO, Cheklam pourrait s'engager avec le MC Alger, au cas où il ne parviendrait pas à décrocher un contrat professionnel, selon des déclarations du président du MCA, Sadek Amrous, à la presse. Le FC Dijon a enregistré la saison dernière l'engagement de l'ancien milieu de l'USMA, Hocine Metref, avant que ce dernier ne décide de résilier son contrat au mercato, et rejoindre l'ES Sétif avec laquelle il a remporté le titre de champion d'Algérie.

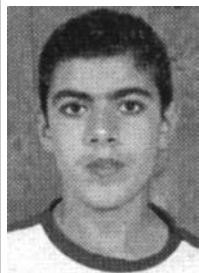
APS

L'ES Sétif face à Guingamp demain

Les Sétifiens rencontreront demain l'EA Guingamp (Ligue 2) vainqueur de la dernière coupe de France, dans le cadre d'un match amical de préparation. La rencontre, dont le coup d'envoi est fixé à 19 h, aura lieu à Plouagat, dans les Côtes-d'Armor. Nous reviendrons sur ce match, avec des photos et un résumé détaillé.

PUB

FELICITATIONS



La famille **CHAOUCH** félicite son fils Othmane pour sa brillante réussite au **BEM.**

Son papa Zine Eddine, sa maman Fatma-Zohra et ses sœurs Radia et Insaf lui souhaitent d'autres succès
Incha Allah

Midi Libre N° 708 Mercredi 8 juillet 2009 - 01/PG/09



بمناسبة إطفاء الكتكوت المدلل "تقي الدين هذيلي" لشتمته الأولى

يتقدم أبواه "عمار وأسيا" وكل من هائلتي "هذيلي وعثمانية" بأحر التهاني وأطيب الأمنيات وأن يتربى "Titou" في كنف العائلة الكريمة وفي طاعة المولى عز وجل. عقبال مئة سنة

Midi Libre N° 708 Mercredi 8 juillet 2009 - 02/PG/09

مكتب التوثيق الأستاذة : بن خلاف فطيمة شوارع بشير بوقادوم الحروش سكيكدة

بموجب عقد محرر بمكتبنا بتاريخ : 01 / 07 / 2009 مسجل. تم تأسيس شركة تضامن بين السيدين : بوحبيبة محمد الشريف بن سليمان والسيد : داخي نصير بن محمد تسميتها ش تضامن بوحبيبة وشركائه إيليكتور الكائن مقرها الاجتماعي بحي 24 فيفري 1956 زيغود يوسف قسنطينة. الرأسمال الاجتماعي : 30.000.00 دج بمساهمة كل واحد من الشركاء مبلغ 15.000 دج. موضوعها : كهرباء معمارية رمز 206 - 109. مدتها : 99 سنة. مسيرها السيد : بوحبيبة محمد الشريف لمدة غير محددة.

للإعلان الموثق

Midi Libre N° 708 Mercredi 8 juillet 2009 - 284-09

PUBLICITÉ

Vous voulez féliciter votre frère, sœur, cousin(e), ami(e), voisin(e) pour l'obtention de son Bac, son mariage, ses fiançailles, son anniversaire ou tout autre évènement heureux ? **Le MIDI LIBRE** vous offre l'occasion de faire plaisir en insérant des félicitations pour seulement 200 DA le texte sans photo et 250 DA le texte accompagné d'une photo. Contacter notre Service publicité au 26, rue Didouche, Mourad, Alger, ou nos différents bureaux. Le meilleur accueil vous sera réservé. En attendant, retenez votre espace par email

publicite@lemidi-dz.com"

Sur les cinq continents, les fans rendent hommage à Michael Jackson

Du Japon à l'Australie, les fans de Michael Jackson ont pris la tête de l'hommage au "roi de la pop" qui avait lieu mardi sur tous les continents, alors qu'une cérémonie transmise par les télévisions du monde entier devait suivre les funérailles privées à Los Angeles.

A Tokyo, c'est par centaines que ses admirateurs, certains en pleurs, se massaient en fin de journée devant la célèbre Tower Records du quartier "branché" de Shibuya pour regarder vidéos et clips de ses plus célèbres albums, projetés sur des écrans dans les vitrines de magasins.

"Je n'arrive toujours pas à croire qu'il est vraiment mort", confiait Eri Sato, 24 ans. A des milliers de kilomètres plus au sud, les fans australiens de la star, décédée subitement le 25 juin, s'apprêtaient à braver les températures glaciales de l'hiver austral pour se masser devant des écrans géants à Melbourne (sud-est) ou Sydney, qui devaient retransmettre l'hommage final. A Hong Kong, les organisateurs d'une cérémonie ont demandé aux fans de

Jackson de venir habillés de blanc ou de noir, une rose à la main par des centaines de millions de personnes à travers le monde, devait commencer. Et pour le président américain Barack Obama, "il n'y a aucun doute, il était l'un des plus grands artistes de notre génération, peut-être de n'importe quelle génération", a-t-il dit, interviewé à Moscou par CNN. "Comme Elvis (Presley), (Frank) Sinatra, comme les Beatles, il faisait partie intégrante de notre culture", a ajouté le prési-



dent américain. En Europe, la plupart des grandes chaînes généralistes espagnols, privés et publiques, avaient prévu de diffuser l'hommage, en direct ou par extraits. Leurs sites internet, ainsi que ceux de journaux comme El Mundo, devaient diffuser l'hommage en direct.

Même chose ou presque en France, en Allemagne ou en Autriche, où les chaînes de télévision, publiques ou privées, devaient retransmettre en direct la cérémonie ou diffuser des programmes spéciaux.

En Roumanie, les fans de la pop star étaient invités dans un grand parc de

Bucarest et à Costinesti, au bord de la mer Noire, pour y revoir sur des écrans géants les plus beaux clips vidéo de la star pendant que les chaînes d'information en continu diffusaient l'hommage en direct. Et en Afrique, à Krindjabo, capitale du royaume du Sanwi, dans le sud-est de la Côte d'Ivoire, où le chanteur avait été intronisé "prince" en 1992 lors d'une visite, le roi Amon N'douffou V doit encore annoncer la date de la cérémonie prévue dans le village en hommage à Michael Jackson.

Enquête judiciaire au niveau de la daïra de Annaba pour faux et usage de faux

Les éléments de la police judiciaire de la wilaya ont déclenché une enquête au niveau des services des cartes grises de la daïra d'Annaba, suite à une plainte déposée, par cette dernière, au 9e arrondissement de la sûreté nationale, pour falsification et délivrance de fausses cartes grises.

En effet, après un minu-

teuse recherche au sein du service de la daïra par des experts de la police judiciaire, il s'est avéré bel et bien qu'il s'agissait de faux et usage de faux et falsification de ce document dont l'auteur n'est autre qu'un fonctionnaire portant les initiales H.Djamel, âgé de 42 ans avec la complicité de 3 autres employés du même

service qui ont été tous arrêtés et présentés devant le juge d'instruction près la cour d'Annaba pour audition. Notre source nous révèle que plusieurs personnes ont été victimes dont un docteur. Il va sans dire que l'enquête se poursuit toujours pour mettre fin à ce genre de trafic qui ternit l'image de l'administration.

Rabah Madjer en course pour le titre du meilleur footballeur africain de tous les temps

Plusieurs joueurs africains dont l'Algérien Rabah Madjer sont en lice pour le titre du meilleur footballeur africain de tous les temps, organisé par la Fédération internationale de football (FIFA).

A l'origine de la fameuse talonnade à laquelle il a donné le nom, Rabah Madjer a marqué de son empreinte le football algérien, souligne le site officiel de l'organe suprême du football mondial.

L'ancien maître à jouer du FC Porto dans les années 80 avait participé avec la sélection algérienne à deux Coupes du Monde en 1982 en Espagne et 1986 au Mexique. Avec les Verts, Madjer a remporté la Coupe d'Afrique des nations 1990 à Alger, alors qu'avec son équipe Porto, il a été l'un des artisans de la victoire en finale de la Coupe des Clubs champions d'Europe contre Bayern Munich (2-1).

Des peines de 20 à 4 ans de prison ferme contre des terroristes

Le tribunal pénal près la Cour d'Alger a condamné, hier, par contumace, le mis en cause Bellaâraj Ayoub à 20 ans de prison ferme et prononcé deux peines de 4 ans de prison ferme contre Bekbaki

Hakim et Salmi Chams Eddine pour appartenance à un groupe terroriste armé.

D'autres chefs d'accusation ont été retenus contre les prévenus dont "diffusion de la terreur au

sein de la population, atteinte à ses libertés et à ses biens, pose d'explosifs et tentative d'assassinat volontaire, portant préjudice aux services de sûreté à Kettani (Alger) et aux citoyens".

La renaissance d'un ancien détenu de Guantanamo

Un ancien de Guantanamo se sent renaître après sa "réhabilitation" Abdel Aziz Al-Baddah assure qu'il n'avait aucune idée de ce qui allait lui arriver après sa libération de Guantanamo, la prison américaine où il venait de passer cinq ans. Aujourd'hui, il parle de sa "réhabilitation" par les autorités saoudiennes comme d'une renaissance. Ce Saoudien de 29 ans avait été arrêté au Pakistan en décembre 2001 parce qu'il travaillait pour l'organisation caritative Al-Wafa, accusée par les Etats-Unis de financer le réseau Al-Qaïda, et aussitôt transféré à Guantanamo. "Je voulais revenir en Arabie saoudite même si le prix à payer était la mort", affirme-t-il lors d'un entretien organisé par le ministère saoudien de l'Intérieur, au Centre de réhabilitation créé par le royaume pour remettre dans le droit chemin les extrémistes islamistes. De toute façon, dit-il, "ça ne pouvait pas être pire que ce que j'avais enduré à Guantanamo". En fait, l'une des premières choses qui lui soit arrivée après son retour fut d'être réuni avec sa famille, originaire de la ville sainte de La Mecque. Il fut aussi interrogé et soumis à une évaluation psychologique. Mais rien à voir avec le traitement subi dans la prison américaine. "C'était plus humain", commente sobrement Baddah. Il fut ensuite envoyé au "Centre de Soins et de Conseils du Prince Mohammad ben Nayef", un établissement que venaient de créer les autorités pour aider d'anciens activistes islamistes à se réinsérer dans la société. C'est dans ce Centre que sa haine des Américains a peu à peu disparu et qu'il a perdu l'envie de participer au "jihad" (guerre sainte). "En quoi cela m'aurait-il profité de tuer des gens innocents?", demande-t-il, faisant écho à l'un des leitmotivs du centre. Baddah, l'un des premiers "diplômés" de cet établissement très spécial, répète le principal enseignement qu'il a reçu dans ce Centre: sa famille et sa patrie sont tout et c'est à elles de décider ce qui constitue le "jihad". Le Centre a recours à un groupe soigneusement choisi de religieux formés à débattre de la doctrine islamique pour discuter avec les ex-détenus de Guantanamo et d'autres anciens activistes arrêtés dans le pays de ce qu'est le "jihad" et déterminer qui a le droit d'appeler à la guerre sainte. Selon l'un des responsables du centre, cheikh Ahmed Hamid Jelani, le "jihad" doit être décidé par les religieux de plus haut rang, puis approuvé par le roi et enfin autorisé par les parents de la personne qui veut y participer. Les leçons apprises au Centre, et l'important soutien financier qu'il dispense, ont aidé Abdel Aziz Al-Baddah à se détacher de la politique. Marié et père de deux petites filles, il travaille maintenant dans la société immobilière familiale.

"Le Centre a changé ma vision de la vie. Je considère que je viens de renaître", confie-t-il. Même si les autorités ne fournissent pas de chiffres, il ne fait aucun doute qu'elles ne lésinent pas sur les dépenses pour réinsérer les "diplômés" du Centre dans la société. Ils obtiennent ainsi des voitures, de l'argent pour faire des études, des emplois, des soins médicaux étendus et, surtout, de quoi payer une dot, ce qui en fait des candidats au mariage très recherchés. Le revers de la médaille, c'est qu'ils sont sous surveillance constante, doivent pointer régulièrement auprès des services de sécurité et ne peuvent pas voyager à l'étranger. L'idée est de les aider à reprendre une vie saoudienne normale, c'est-à-dire où la politique est du seul ressort du gouvernement, et de s'assurer qu'ils sont satisfaits de leur vie de famille et d'une existence typique des classes moyennes. Cela semble marcher, surtout pour ceux qui ont rejoint le "jihad" étant jeunes, mais qui ont mûri et veulent maintenant une vie tranquille.

INSOLITE

Un homme heurté par un train survit miraculeusement



Alors qu'il tentait de récupérer son téléphone portable tombé sur les rails, un homme s'est fait heurter par un train et a survécu miraculeusement. Noah Hodgkiss se promenait quand il a fait tomber son téléphone portable en traversant une voie de chemin de fer. Alors qu'il commençait ses recherches

pour le retrouver, il n'a pas remarqué le train lancé à 160 km/h arrivant dans son dos du fait de ses problèmes d'audition et d'une cataracte aux yeux. "Les batteries de mes prothèses auditives étaient déchargées et je n'ai aperçu le train qu'en tournant la tête à la dernière seconde".



Le Centre a recours à un groupe soigneusement choisi de religieux formés à débattre de la doctrine islamique pour discuter avec les ex-détenus de Guantanamo et d'autres anciens activistes arrêtés dans le pays de ce qu'est le "jihad" et déterminer qui a le droit d'appeler à la guerre sainte.



Horaires des prières

Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Tlemcen
Fadjr : 3h28	Fadjr : 3h32	Fadjr : 3h36	Fadjr : 3h54	Fadjr : 3h48	Fadjr : 4h04	Fadjr : 4h08	Fadjr : 4h08
Dohr : 12h35	Dohr : 12h38	Dohr : 12h39	Dohr : 12h53	Dohr : 12h53	Dohr : 13h05	Dohr : 13h08	Dohr : 13h08
Asr : 16h126	Asr : 16h29	Asr : 16h29	Asr : 16h41	Asr : 16h45	Asr : 16h54	Asr : 16h57	Asr : 16h57
Maghreb : 19h51	Maghreb : 19h55	Maghreb : 19h55	Maghreb : 20h05	Maghreb : 20h10	Maghreb : 20h19	Maghreb : 20h22	Maghreb : 20h22
Icha : 21h34	Icha : 21h37	Icha : 21h35	Icha : 21h44	Icha : 21h52	Icha : 21h59	Icha : 22h01	Icha : 22h01

AFFAIRE DES MOINES DE TIBHIRINE

Sarkozy dérape !

Le président français Nicolas Sarkozy, pour une fois veut la vérité mais pas celle des crimes commis par l'armée française durant les 130 années de la présence française en Algérie.

PAR SADEK BELHOCINE

Une vérité, en vérité sélective qui ne touche pas les intérêts de l'Etat qu'il représente. Il a demandé, mardi la «vérité» sur le massacre, en 1996 des moines de Tibhirine en Algérie, lors d'une conférence de presse avec son homologue brésilien Inacio Lula da Silva à Paris.

La vérité sur cette affaire, tout le monde la connaît, à commencer par les autorités françaises et en premier lieu le président français. Les sept moines ont été kidnappés par le GIA. Ils les ont kidnappés, puis tués. Un cheminement qui s'inscrit en droite ligne des méthodes opératoires des groupes sanguinaires de l'ex-GIA.

Ce drame humain, comme toute mort d'homme de manière violente est condamnable et vigoureusement. Mais l'on s'interroge sur les propos du chef de l'Etat français qui aujourd'hui alors que l'Algérie vient juste de célébrer sa fête de l'Indépendance «veut la vérité» et soutient que «Les relations entre les grands pays, s'établissent sur la vérité et non pas sur le mensonge» Soit, pour la vérité. Elle



Le président français Nicolas Sarkozy.

est connue et il n'y a que les pires aveugles qui ne veulent pas la voir et la sortie du général français ne peut être perçue que comme l'action de quelqu'un qui essaie de remuer le couteau dans la plaie dans un but inavoué. Un général de surcroît à la retraite et qui est plus, à partir de ouï-dire aurait perdu en cours de route toute crédibilité.

Un général en mal de notoriété sans doute qui estime que remettre au jour un vieux dossier, certes sensible à tout point de vue et qui concerne deux Etats aux relations parfois tumultueuses, est une affaire rentable et un juteux filon à exploiter. Seulement, cette vérité tant recherchée par

la partie française, déborde sur un tout autre terrain qui risque de glisser sous les pieds des demandeurs de vérité. On ne peut que rester perplexes devant les propos du président français. Monsieur le Président a raison de dire que les relations entre Etats et peuples ne peuvent résister aux mensonges. Et si Monsieur le Président commençait à nous dire la vérité, rien que la vérité sur les atrocités, les enfumades des populations civiles algériennes sans défenses et autres joyeusetés du rôle positif de la colonisation qui s'est étalée sur 130 ans.

S. B.

TRAFIC DE DROGUE

42 tonnes de cannabis saisies en six mois

PAR TASSAÂDITE LEFKIR

Plus de 42,3 tonnes de cannabis ont été saisies par les services de Gendarmerie nationale durant le premier semestre 2009, soit une augmentation de 318 % par rapport à la même période de l'année dernière. Durant le premier semestre 2008, la Gendarmerie nationale a saisi 10,14 tonnes de cannabis. «Contrairement aux déclarations de certains responsables, l'Algérie n'est et ne sera jamais un pays de consommation ou de production de drogue», a affirmé le colonel Djamel Zghida, chef de la division de la police judiciaire de la Gendarmerie nationale lors d'une conférence de presse animée, hier, au siège du Commandement de la Gendarmerie nationale.

Celui-ci a expliqué les grandes quantités saisies dans le sud du pays par le fait que l'axe de passage par le nord soit bien surveillé. «Nous sommes toujours un pays de transition et nous avons renforcé les dispositifs de lutte dans la bande qui passe par le nord du pays ; ce qui fait que les narcotrafiquants ont changé d'itinéraire d'écoulement de la drogue. Ils ont opté pour celui du sud qui passe par les frontières du sud-ouest, comme la Mauritanie, ou également celles avec le Niger et la Lybie. Mais nous allons y remédier. Nous oeuvrons à sécuriser le pays par le renforcement de notre dispositif dans cette région», a-t-il déclaré. Selon les services de la Gendarmerie nationale, 25.529

affaires de criminalité, dont 2.157 de crimes, 17.465 délits et 115 contraventions, ont été traitées durant le premier semestre de cette année. 33.145 personnes ont été arrêtées durant les six premiers mois de cette année. La comparaison de ces chiffres avec ceux de la même période de 2008, fait ressortir une baisse de 5,32%. Les affaires traitées en matière de criminalité de droit commun, qui représentent 36,77 % de l'activité globale, ont enregistré une baisse de 11,67 % par rapport au premier semestre 2008. Les affaires liées au crime organisé, qui représentent 23,56 % de l'activité globale, ont enregistré quant à elles une hausse de 6,53 % par rapport à la même période de l'année dernière. Les baisses enregistrées sont dues, selon les services de gendarmerie, au renforcement des dispositifs de surveillances des unités territoriales et à la mobilisation des potentiels des autres composantes de la Gendarmerie nationale, particulièrement lors de la saison estivale. Ces services procèdent parfois par des opérations de ciblage des foyers de la délinquance à travers l'exécution d'opérations coups de poings.

Dans le détail des affaires traitées, les atteintes contre les personnes représentent 40,13 % de l'ensemble de la criminalité. Les coups et blessures volontaires représentent 51 % des atteintes aux personnes. Les services de gendarmerie ont enregistré une baisse de 7,44 % des agressions contre les personnes.

La lecture des statistiques a permis de

relever que les wilayas d'Alger, de Tlemcen, de Setif viennent en tête des villes les plus touchées par la criminalité ; elles détrônent de ce fait Oran, réputée être la capitale du crime. Elles sont suivies par Oran, Ain Defla, Sidi Bel-Abbes, Tebessa et Mostaganem.

T. L.

Brèves...

RÉPRESSION, TORTURES ET EMPRISONNEMENT

La population sahraouie face à ses bourreaux

Des témoignages poignants sur les pratiques répressives des autorités marocaines à l'égard de la population sahraouie ont été livrés, hier, par des ex-détenus sahraouis des prisons de Sa Majesté, dans le prolongement de la conférence de presse animée par Asfari Ennaâma, porte-parole du Mouvement de la résistance populaire sahraouie. Le représentant du mouvement de la résistance populaire sahraouie est revenu avec force détails sur la question du Sahara Occidental.

La présence de nombreux journalistes africains, venus couvrir pour leurs organes de presse les festivités du 2ème Festival culturel pan-africain a donné une autre dimension à cette conférence de presse. M. Asfari Ennaâma a invité nos confrères de l'Afrique profonde à être auprès des citoyens de ces pays, le porte-voix de la juste cause du peuple sahraoui pour l'autodétermination. Revenant sur les étapes franchies par les Sahraouis pour traduire sur le terrain leur droit à l'autodétermination, le chef de la délégation du mouvement de la résistance populaire a souligné que, «le Maroc a défié toutes les résolutions des Nations unies et du Conseil de sécurité de l'ONU», et dénonce «le blocage politique», des grandes puissances.

Lesquelles ne veulent pas «mettre tous les moyens pour faire pression sur le Maroc pour appliquer toutes les résolutions pertinentes de l'ONU et de son Conseil de sécurité», sur le Sahara Occidental. Il souhaite que la prochaine tournée de Christopher Ross, l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU, dans la région, en France et en Espagne, permettra, en cette veille du 5ème round des négociations entre le Polisario, représentant légitime du peuple sahraoui, et le Maroc, de déboucher sur des choses concrètes.

S. B.

Très Libre

LA MENDICITÉ AGRESSIVE RÉGNE DANS NOS VILLES !!!...

